

MONTPELLIER

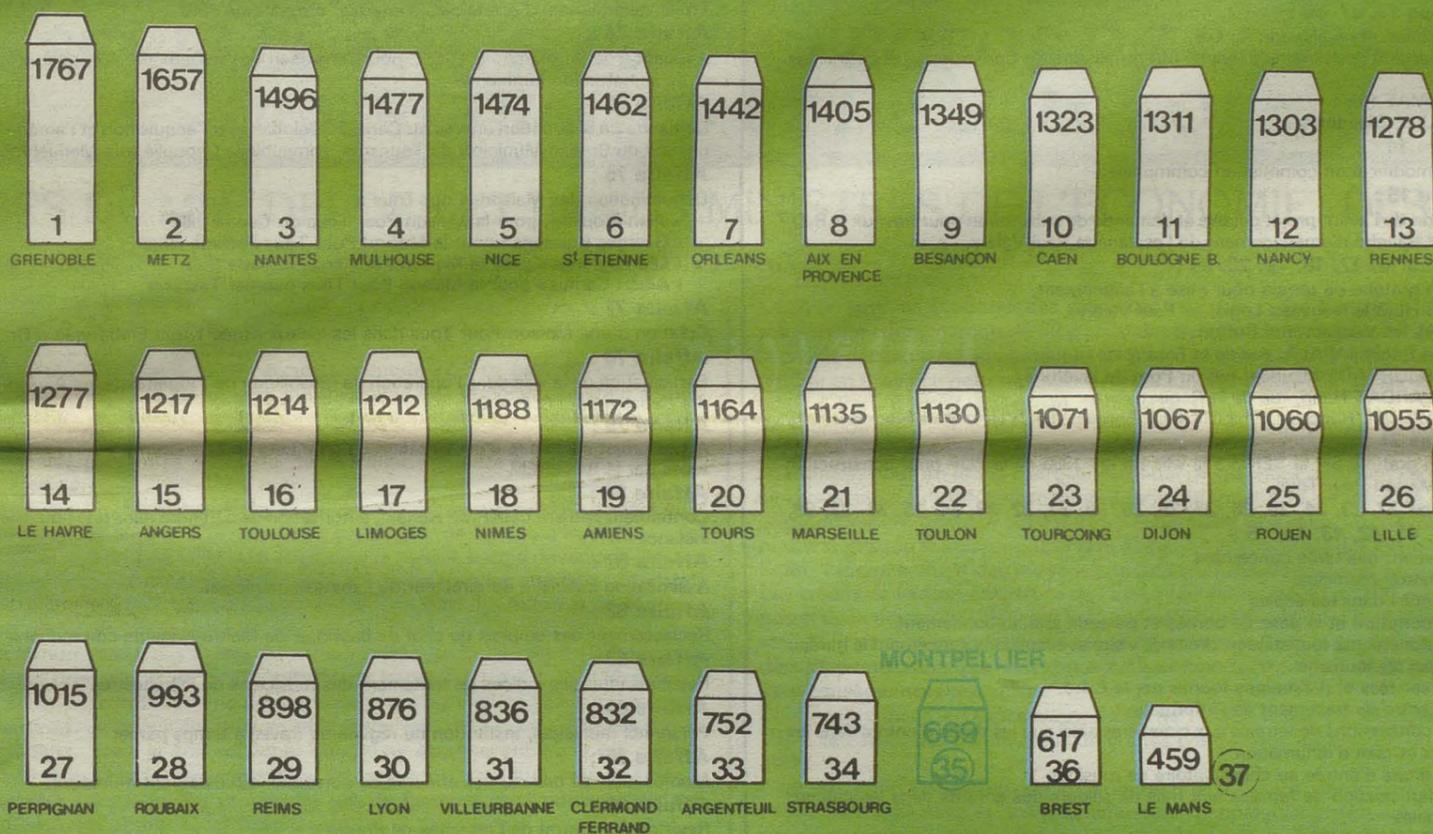
N° 44 MARS 1982

votre ville

Journal d'information municipale

Classement des villes de plus de 100 000 Habitants

Moyenne des 4 impôts locaux (Taxes d'habitation, Taxe professionnelle, Foncier bâti, Foncier non bâti) en francs par habitant.



1981 : MONTPELLIER : l'une des villes les moins imposées sur le plan municipal 35ème sur 37 villes de plus de 100 000 habitants

D'APRES UNE ENQUETE DE LA VILLE DE TOULON : Maire : ARREDKX (UDF)

PROGRESSION DE L'IMPOT REEL EN 1982 PAR HABITANT

PAR RAPPORT A 1981, COMPTE TENU DES NOUVEAUX CONTRIBUABLES

- TAXE D'habitation + 9,75 %
- EAU + 9,2 %
- ASSAINISSEMENT + 8,51 %
- ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES 9,50 %
- PRESTATIONS DE SERVICE + 10 %

Conseil Municipal

Séance du 10 février 1982

Affaire 1 :
Communication des décisions prises depuis la dernière séance du Conseil Municipal.

Affaire 2 :
Budget Primitif 1982
— de la ville
— du service des eaux
— de l'assainissement

Affaire 3 :
Restauration de la promenade du Peyrou, 3^e tranche.

Affaire 4 :
Appel d'offres pour construction d'un complexe sanitaire, d'une salle polyvalente, d'un bureau médical quartier de Celleneuve, pour voyageurs itinérants.

Affaire 5 :
Gestion centralisée des chaufferies de la ville appel d'offres restreint.

Affaire 6 :
Logement CEMI, 117, route de Nîmes, rambournement par la ville de travaux engagés par la SARL Tony SOLDORAMA.

Affaires 7, 92 :
Garantie de la ville au B.A.S. concernant un emprunt complémentaire pour l'aménagement de la maison du Domaine de Bel Juel à la société HLM le nouveau logis pour construction de 68 logements « Mas de Bagnères ».

Affaire 8 :
Installations classées, Etablissement BAURES, enquête publique.

Affaire 9, 10, 11 :
Contentieux, autorisation de défendre
— **Affaire Consorts LACROIX, affaire CRAMBADE, affaire PRIEUR.**

Affaire 12 :
Suppression du marché de plein air Lemasson après création de celui de Tastavin.

Affaires 13, 57, 58 :
Rectification et recalibrage du Lez,
— acquisition des terrains : société Métropolitaine de Construction et de travaux publics.
— DELMAS René
— SOULIE Dieudonné.

Affaire 14 :
Taxis, modification commission communale.

Affaire 15 :
Adoption de l'avant projet détaillé et demande de subvention pour travaux V.R.D. de la 2^e tranche d'aménagement de l'esplanade Paul Valéry.

Affaires 16, 17, 18, 19, 20, 99 :
Cession gratuite de terrain pour mise à l'alignement,
— S.A. HLM le Nouveau Logis, av Paul Valéry
— SARL les Verdiers, rue Buffon
— Mme Régime VIALA, rue de la Fontfroide
— M. FOURCADE Maurice, rue du Pont de lavérune
— M. LARDAT Henri, rue de la Roqueturière
— M. MIQUEL Roger et Mme MIQUEL Andrée, rues Valmaire et Mounié.

Affaires 21 :
Cession gratuite par la SERM à la ville du lot 1395 de la ZUP pour construction d'une Maison Pour Tous.

Affaires 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45 :
Rajustement des tarifs concernant :
— L'abattoir municipal
— L'accueil dans les écoles
— La fourniture et la pose de bornes et poteaux anti-stationnement.
— Les documents touristiques, droits de visite et excursions concernant le bureau municipal du tourisme
— Les services et prestations fournis par le C.I.U.
— Le centre de traitement de l'information
— Les concessions de terrains aux cimetières ainsi que les droits d'entrée dans les caveaux et taxe d'inhumation
— Les droits d'entrée au conservatoire de musique
— La participation de familles aux frais de séjours des enfants dans les crèches municipales
— Les droits de voirie
— Les droits de place pour les manèges
— Les redevances d'occupation et de nettoyage des halles et marchés
— Les séjours des enfants dans les haltes garderie et jardins d'enfants
— La location des salles municipales
— La vente des boissons servies par la Maison des Rapatriés
— Les pompes funèbres
— Les repas et boissons servies au restaurant municipal
— Les repas servis par les restaurants scolaires
— La désinfection et la désinsectisation
— Les entrées au stade Richter, dans les piscines et les courts de tennis de la Mosson.
— Les droits d'occupation des taxis, kiosques et marchands forains
— La vente des catalogues, affiches et cartes postales du Musée Fabre

Affaire 46 :
Travaux en chaufferie au collège Las Cazès

Affaire 47 :
Reprise d'une installation de chauffage dans le logement de fonction de l'école La Chamberte

Affaire 48 :
Remboursement à la ville des frais de remise en état des canalisations d'eaux usées du logement de fonction du groupe scolaire les Troubadours

Affaires 49, 50, 51 :
Participation de la ville aux travaux à effectuer au lycée du Mas de Tesse pour :
— équipement électrique des salles de dactylographie, gestion et informatique
— rénovation du bâtiment externat
— sécurité des laboratoires

Affaire 52 :
Indemnité représentative de logement servie au personnel enseignant non logé. Application de l'arrêté préfectoral du 2/12/81.

Affaire 53 :
Avenant n° 5 à la concession d'affichage GIRAUDY

Affaires 54, 55 :
Aménagement des berges du Lez, demandes de subvention auprès du Conseil Général et du Conseil Régional pour acquisition de terrains

Affaire 56 :
Aménagements paysagers des carrefours et jardinières, demande de subventions.

Affaire 59 :
Indemnisation prise en charge par l'état des dégâts causés par des manifestants au Lycée du Mas de Tesse.

Affaire 60 :
Marché d'intérêt national de Montpellier, indemnisation après sinistre.

Affaires 61, 62 :
Responsabilité civile de la ville, autorisation de défendre :
— dans l'affaire PHILLIPS
— dans l'affaire Société Générale

Affaires 63 :
Centre de traitement de l'information, vente de matériel réformé

Affaire 64 :
Avenant n° 2 au marché SILEC concernant le matériel de visualisation en signalisation tricolore.

Affaire 66 :
Création d'un Musée de l'Histoire des origines de Montpellier dans la crypte de l'ancienne Eglise Notre Dame des Tables

Affaire 67 :
Appel d'offres pour l'aménagement du chai de Grammont pour le Nouveau Théâtre Populaire de la Méditerranée

Affaires 68, 69 :
Demandes de subvention auprès du Conseil Général et du Conseil Régional pour l'acquisition foncière du Domaine de La Mosson

Affaire 70 :
Avenant n° 2 à la convention tripartite concernant l'interconnexion des réseaux d'eau de la région du Pic St Loup

Affaire 71 :
Economies d'énergie dans l'éclairage public, convention avec le cabinet Marc MERLIN de Lyon

Affaire 72 :
Modification du régime de tarification E.D.F.

Affaire 73 :
Projet quinquennal d'économies d'énergie, programme 1982

Affaire 74 :
Avenant n° 2 au marché C.G.E.E. pour l'entretien des réseaux d'éclairage public et de signalisation lumineuse

Affaire 75 :
Demande de subvention auprès du Conseil Régional pour l'acquisition et l'aménagement du Bureau Municipal du Tourisme, immeuble le Capoulié, rue Maguelone

Affaire 76 :
Dénomination des Maisons Pour Tous :
— « Jean Moulin », pour la Maison Pour Tous du Centre ville
— « Georges Brassens » pour la Maison Pour Tous Paillade Nord
— « Léo Lagrange » pour la Maison Pour Tous Paillade Sud
— « Albert Camus » pour la Maison Pour Tous quartier Tastavin

Affaire 77 :
Création d'une Maison Pour Tous dans les locaux situés 1, rue Embouque d'Or

Affaire 78 :
Participation de la ville dans l'opération de réhabilitation de 7 logements rue Alexandre Cabanel par l'O.P.A.C.

Affaire 79 :
Avant projet sommaire d'implantation d'un parking sous le Peyrou études effectuées par le BETEREM

Affaire 80 :
Contentieux, affaire CHARME Ronald, autorisation de défendre dans une nouvelle instance.

Affaire 81 :
Assimilation indicielle du directeur de l'abattoir municipal

Affaire 82 :
Reclassement des emplois de chef de bassin et de Maître-Nageurs communaux

Affaire 83 :
Revalorisation des indices de traitement des musiciens de l'Orchestre

Affaire 84 :
Personnel municipal, institution du régime de travail à temps partiel

Affaire 85 :
Modification du tableau des effectifs du personnel du restaurant municipal

Affaire 86 :
Révision du contrat de l'attachée de Presse

Affaire 87 :
Création de 5 postes de secrétaire régisseur

Affaire 88 :
Création d'un poste de secrétaire de documentation

Affaire 89 :
Théâtre, révision du contrat de régisseur de spectacles

Affaire 90 :
Cession du matériel du service incendie au district

Affaire 91 :
Attribution d'une subvention à l'union sportive de l'enseignement du premier degré

Affaire 93 :
Acquisition des terrains appartenant à M. POURSINES dans le cadre du périmètre de protection immédiat de la source du Lez.

Affaire 94 :
Marché avec la société RVI pour l'acquisition de 3 autobus standards

Affaire 95 :
Aliénation d'un autocar et acquisition d'un SAVIEM E7 PADANE

Affaire 96 :
Emprunt de 45 000 000 F auprès de la Caisse d'Epargne pour financer les travaux d'équipement 1982

Affaire 97 :
Cession gratuite de terrain par les consorts MOLIERES dans le cadre de la réalisation du lotissement « Le Mas du Vigan ».

Affaire 98 :
Classement dans le domaine public communal des voies du lotissement « de Lambert »

Affaire 100 :
Mise à l'alignement partiel de la rue Saint-Cléophas, enquêtes préalables et financement du projet

Affaires 101, 102, 104 :
Cession parcelle de terrain de la ZOLAD :
— Lot 76 à la société « Les Ateliers de la Croix d'Argent »
— Lot 87 bis à la société Loubet et Bardy
— Lots 44 et 47 à Support Système International

Affaire 104 :
Voeux de la municipalité afin que les demandes de révision de la taxe professionnelle présentées par les commerçants gênés par la construction du parking Aristide Briand soient examinées avec bienveillance par le service des impôts.

16 ASSOCIATIONS NOUVELLEMENT LOGEES

UNE NOUVELLE MAISON DES ASSOCIATIONS AU CENTRE CULTUREL MUNICIPAL DE L'ESPLANADE

Depuis le début de son mandat, notre équipe municipale aide du mieux qu'elle peut la vie associative dans la ville, qu'il s'agisse de subventions, de tribunes libres dans le Journal municipal ou de la Foire aux Associations désormais traditionnelle, à la rentrée. Cependant, un local reste, pour une association, la principale garantie de son développement et de sa durée. Dans un précédent numéro de MONTPELLIER VOTRE VILLE, il a été rendu compte de la mise en place de 80 associations environ, dans différents locaux municipaux, particulièrement à Antigone, dans la Maison pour Tous rue Embouque d'Or, etc... Un nouvel effort vient d'être fait en ce début d'année, au Centre Culturel Municipal de l'Esplanade (qui regroupe, entre autres la Cour Jacques Coeur du Festival de Danse, l'Office Régional de la Culture, le Musée Fabre, la Bibliothèque Municipale, etc...).

Dans l'alle étroite du bâtiment, côté Esplanade, dont l'entrée se fait 2 Rue Girard, une quinzaine d'associations nouvelles vont de se voir affecter un local. Nous citerons les associations :

Côté entresol :
- Centre d'Information Ecologique du Languedoc
1^{er} étage :

(par rapport à la cour où se trouve la mosaïque de Lattes, devant la future entrée officielle du Musée Fabre)
- L.I.C.R.A.
- Association des Amitiés Franco-Chinoises
- Fédération des Libres Penseurs
- Syndicat National des Psychologues
- Jeune Chambre Economique J.C.E.
2^e étage :
- Comité Régional des Archéologues
- Association Familiale Laïque
- La Calendreta dou Clapas ostral d'Occitania
- Confédération Générale du Logement (C.G.L.)
- Annexe du Centre d'Information Ecologique du Languedoc (C.I.E.L.)
- Comité « France Amérique Latine ».

Bien entendu, nous ne manquons pas de continuer cet effort en faveur de nouvelles associations dès que des locaux se libèrent ou seront achetés par la Ville.

L'EQUIPE MUNICIPALE



Bd Sarrai, la façade du Centre Culturel Municipal comprenant bibliothèque, discothèque, musée, auditorium, locaux de l'Office Culturel Régional et locaux pour les associations.

INTERVENTIONS DU DEPUTE-MAIRE DE MONTPELLIER A L'ASSEMBLEE NATIONALE A PROPOS DE LA FISCALITE, DES RETRAITES ET DE L'EMPLOI

REPONSES DE MM. DELORS ET FABIUS MINISTRES DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU BUDGET

EXTRAITS DU JOURNAL OFFICIEL (1981 - PAGES 3700 ET SUIVANTES)

M. le président : vous avez la parole

G. FRECHE :

Le premier sujet qui a retenu mon attention est l'accroissement de 22,8 p. 100, des crédits prévus pour les dégrèvements d'impôt. Il est en effet indispensable que la politique fiscale menée par l'Etat pour se procurer les recettes nécessaires, prenne en considération les difficultés sociales. Je ne peux donc que me féliciter des dispositions de caractère social prévues notamment en faveur du dégrèvement des personnes âgées ou de condition modeste en matière de taxe d'habitation et de taxe foncière.

Je tiens à signaler au ministre de l'économie et des finances et au ministre chargé du budget qu'il conviendra sans doute dans les années à venir de revoir l'assiette de la taxe d'habitation. J'ai ainsi constaté à Montpellier que lorsque cette taxe augmente la hausse frappe davantage, en raison de l'application des critères actuellement en vigueur, les logements des quartiers populaires que les villas des zones résidentielles. Il faudra donc consentir, au-delà des mesures de dégrèvement, un certain effort afin d'améliorer l'assiette de l'impôt.

En ce qui concerne la rémunération des agents du secteur public, je me félicite de la forte augmentation des crédits qui progressent de 5 530 millions de francs en 1981 à 11 033 millions pour 1982. Cet accroissement constitue l'une des conditions qui permettront de développer la mensualisation des pensions. Je relève certes avec satisfaction que celle-ci sera étendue à trois nouveaux centres régionaux ; mais je dois souligner que tel ne sera pas encore le cas dans la région Languedoc-Roussillon, où la mensualisation est pourtant attendue avec beaucoup d'impatience. J'espère qu'à l'occasion des prochaines lois de finances vous pourrez satisfaire cette demande, ce qui sera fort apprécié dans ma région.

J'émet également un avis favorable sur l'accroissement des dépenses relatives aux pensions de retraite. Les députés socialistes ne peuvent que se féliciter de cette progression de 22,7 p. 100 et des deux augmentations intervenues en juillet et octobre 1981. Avec un taux de 4,3 p. 100 la dernière d'entre elles permet aux pensions de retraite de suivre la hausse du coût de la vie. Il convient par ailleurs de souligner les efforts consentis aux chapitres 44-76 et suivants en faveur de l'emploi des jeunes et de la création d'emplois d'initiative locale. Ces dispositions revêtent un intérêt considérable dans le combat que mène le Gouvernement pour lutter contre le chômage. Je m'en félicite mais je voudrais, à ce propos, jeter une autre bouteille à la mer. Compte tenu du gaspillage extraordinaire des crédits sociaux destinés à financer le chômage, ne conviendrait-il pas d'examiner avec l'Unedic les possibilités juridiques qui permettraient d'utiliser, le cas échéant, des dotations destinées à payer les chômeurs, pour créer des emplois ? Vous pourriez par exemple envisager de mettre des emplois financés avec les crédits du chômage à la disposition des collectivités locales qui sauraient les utiliser. Une telle décision présenterait en outre l'avantage d'éviter qu'un certain nombre de chômeurs ne travaillent au noir et ne pèsent, par la même occasion, sur le marché du travail.

En ce qui concerne le fonds national de solidarité, je donne, avec tous les socialistes, un satisfait à ce projet de budget des charges communes. En effet, sa dotation connaît une très forte augmentation de 41,17 p. 100 par rapport à 1981. Les personnes âgées, qui méritent toute notre sollicitude apprécieront que le minimum vieillesse soit porté à 2 000 francs au 1^{er} janvier 1982. Les promesses du Président de la République seront donc tenues. Il est légitime, messieurs les ministres, que le Parlement vous en donne acte et s'en félicite.

Dans le même ordre d'idées, la majoration des rentes viagères est extrêmement intéressante car leurs détenteurs sont souvent des gens de condition modeste. Si la revalorisation prévue de 12,57 p. 100 est légèrement inférieure à celle que l'on pouvait espérer, elle est néanmoins supérieure à celle que nous avons connue les années passées. Elle contribuera à maintenir le niveau de vie des rentiers-viagers.

Je passerai rapidement sur les aides au développement régional et sur les aides au renforcement des fonds propres des petites et moyennes entreprises. Je me contente d'indiquer qu'au-delà des efforts consentis en matière financière il conviendrait sans doute que le Gouvernement prenne les mesures nécessaires pour mieux aider les élus sur le terrain. Ils doivent pouvoir compter sur les représentants des grandes administrations — Industrie, plan et aménagement du territoire, économie et finances — pour être au coude à coude avec eux lorsqu'ils jouent le rôle de pompier auprès d'une entreprise en difficulté.

Le budget des charges communes me paraît traduire la volonté du Gouvernement de mettre en oeuvre une politique de solidarité sociale, notamment en faveur des personnes âgées, et de lutter contre le fléau qu'est le chômage par la création d'emplois, tout particulièrement pour les jeunes. (Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes).

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie et des finances.
M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances.

Les interventions économiques s'inscrivent dans le cadre du projet de budget pour 1982 qui prévoit une augmentation de 52 p. 100 des aides aux entreprises. M. Frèche a raison : il ne suffit pas de décider ces augmentations à Paris, il faut donner des impulsions sur place. Aussi, je me rendrai en province pour travailler avec les fonctionnaires et avec les élus, afin que les décisions prises à Paris passent réellement dans les faits.

Je mentionnerai quelques postes importants. Les bonifications à l'industrie : 22 milliards de francs de prêts ont été distribués en 1981 en faveur de l'investissement. Le rassemblement de ressources, pour un fonds interprofessionnel de garanties, facilitera l'accès de petites et moyennes entreprises aux crédits bancaires à moyen terme. Les devoirs de l'Etat actionnaire : ce poste augmente brutalement car l'Etat actionnaire doit faire son devoir — et cela sera encore plus vrai lorsque le secteur public sera élargi — en apportant des fonds propres aux entreprises. Enfin, l'accroissement des moyens consacrés au développement régional. Les crédits de l'action extérieure de l'Etat augmentent de 30 p. 100 en raison des engagements pris et de la politique définie par le Président de la République, laquelle vise, d'une part, à maintenir la France en économie ouverte et, d'autre part, à accroître notre aide aux pays en voie de développement afin que nos propos sur les rapports Nord-Sud ne soient pas vides de contenu et sans conséquences pratiques.

En ce qui concerne l'exportation, l'aide de l'Etat n'a pas été dispensée en vain puisque, en 1981, le carnet des commandes de grands contrats est supérieur d'un tiers de ce qu'il était en 1980.

C'est dire combien la politique économique de la France, sur le plan intérieur, est conduite en étroite harmonie avec sa politique étrangère. (Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes).

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget.

M. Laurent Fabius, ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget.

En ce qui concerne les personnes âgées, j'indiquerai que l'action du Gouvernement se traduira par des progrès considérables, qu'il s'agisse de la progression du minimum vieillesse, qui passera à 2 000 francs au premier janvier 1982 pour une personne seule et à 3 700 francs pour un couple, ou de diverses mesures relatives aux pensions de réversion. Nul ne peut nier que nous tenons nos promesses.

J'abonde dans le sens de M. Frèche en ce qui concerne les dégrèvements de la taxe d'habitation. C'est l'un des impôts les plus mal reçus par les Français qui ne comprennent pas que les situations personnelles ne soient pas davantage prises en compte. La réforme de la fiscalité locale, à laquelle nous travaillons et dont le Parlement sera saisi ultérieurement, devra apporter dans ce domaine des modifications qui répondent à nos préoccupations de justice sociale.

M. Frèche ayant évoqué les problèmes de l'emploi, c'est pour moi l'occasion de revenir sur les interventions économiques qui sont financées par le budget des charges communes. D'abord ce budget comporte un crédit de deux milliards de francs, représentant la contribution exceptionnelle de l'Etat versée à la sécurité sociale au titre de la compensation de l'augmentation du S.M.I.C. au 1^{er} juin dernier. Quant à la dotation relative aux mesures destinées à favoriser l'emploi des jeunes, elle s'élève à 4 100 millions de francs, soit une progression de 174 p. 100. Elle permettra, d'une part, de financer les exonérations de charges sociales accordées pour faciliter l'insertion des jeunes, des femmes, des chômeurs âgés — et nous répondons par là au souci exprimé par plusieurs députés socialistes et communistes — et, d'autre part, au titre du plan Avenir-jeunes de dégager, au cours de la campagne 1981-1982, 622 000 places contre 534 000 au cours de la campagne 1980-1981. Par ailleurs, une provision de deux milliards de francs est prévue pour financer les mesures d'incitation à la création d'emplois annoncées par le Premier ministre de l'Assemblée nationale le 15 septembre dernier, notamment dans le cadre des contrats de solidarité.

Un crédit de 390 millions de francs est ouvert pour le fonds d'aide à la création d'emplois d'initiative locale, ce qui nous permettra d'amplifier notre action dans ce domaine. Enfin, un crédit de deux milliards de francs est inscrit au titre des nationalisations. Cela répond d'avance à tous ceux qui croient pouvoir dire qu'il n'y a rien dans ce budget pour l'indemnisation des actionnaires.

G. FRECHE
Député de l'Hérault
Membre de la Commission de la Défense Nationale
Représentant de l'Assemblée Nationale
au Conseil de l'Europe

**20.000 entrées pour les 4^e rencontres
avec le cinéma méditerranéen et italien**

inaugurations / inaugurations



« L'ouverture des 4^e Rencontres du Cinéma Italien et Méditerranéen a été faite officiellement dans les locaux du Théâtre par Roger HANIN, autour des costumes de « Don Giovanni ». Dans le hall du Théâtre Municipal, à côté des représentants du Conseil Municipal, on reconnaît les principaux organisateurs de la Fédération des Œuvres Laïques et du ciné-club Jean Vigo : Mme Lucile FERRANDI, MM. PITIOT, FAUCHER, GAUBERT, TALVAT, à côté des exploitants des salles montpelliéraines et le Professeur André LEVY représentant la Commission Culturelle. Après 4 ans d'effort ces rencontres patronnées par la municipalité et pour la première fois cette année par le Centre National de la Cinématographie (C.N.C.) ont connu le grand succès que mérite le sérieux de la programmation et l'effort fait pour offrir au public des rencontres avec les auteurs contemporains (cette année Marco FERRERI et Youssef CHAHINE).



Un tirage des Rois sympathique au Club Léo Lagrange des Abattoires. Plusieurs centaines de personnes sont aux Abattoires pour tirer joyeusement les Rois avec le concours de la Carriga, autour de l'association présidée par Albin TIXADOR et qu'anime avec lui-même, Mmes GAUFFIER-BEJIN-ESCANDE et MM. GRANIER et Pierre ANTONINI, Conseiller Général du Canton.

Maison pour tous « Jean Moulin »



M. Vincent BADIE, Ancien Ministre, qui a prononcé l'éloge de Jean MOULIN, dévoile la plaque de la nouvelle Maison pour Tous du centre ville, entouré de Mme CRESPIY, de Mme Andrée VALENTIN, du Professeur LEVY, Délégué à la Maison pour Tous et de Pierre ANTONINI, Conseiller Général, représentant le Président du Conseil Général.

Bientôt l'eau de notre source

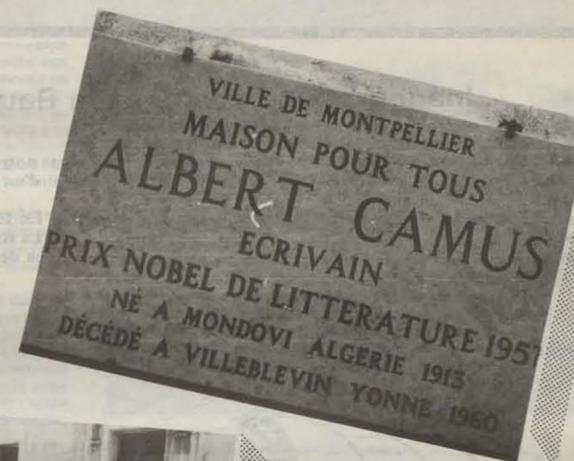


1500 personnes ont pu visiter le chantier de l'usine souterraine de la source du Lez grâce à l'opération « portes ouvertes » organisée par la municipalité.

Dans le parc TASTAVIN, inauguration de la Maison pour Tous Albert CAMUS



Pendant le discours de Roger HANIN qui va dévoiler la plaque à la mémoire d'Albert CAMUS. On reconnaît, de gauche à droite M. Louis de BEAUSSIER, Mme CRESPIY, M. VELAY, M. SALAS, M. OBERTI, M. le Maire et Mme Andrée VALENTIN, Présidente du Comité de Quartier, qui a demandé à la Municipalité de donner le nom d'Albert CAMUS, écrivain, prix nobel de Littérature 1957, né à MONDOVI, en ALGÉRIE (1913), en hommage aux nombreux rapatriés du quartier.



Les participants, Pieds-Noirs et Métropolitains, fraternellement unis autour de l'anisette, on reconnaît notamment MM. REBOAH et ROSEAU du Conseil Municipal.



Une foule nombreuse d'habitants du quartier se presse dans le parc Tastavin pour inaugurer le parc public et le plateau marché en plein air, l'air de fête, le parc public et le plateau d'éducation physique et sportive de L'école du Lantissargues. Au premier plan : MM. Louis de BEAUSSIER, Charles CLAUDE, Gilbert ROSEAU, Roseline SUTRA, G. MAZZIOTTA, Aline CRESPIY, et Madeleine CLAVIER du Conseil Municipal, ainsi que le Président Gérard SAUMADE, Président du Conseil Général et Andrée VALENTIN, Présidente du Comité de Quartier.



Le Président SAUMADE, du Conseil Général, n'a pas attendu longtemps pour faire ses emplettes au nouveau marché Tastavin. Il est conseillé avec compétence par Patrick GENESTE, Adjoint au Commerce et à l'Artisanat.

Quincaillerie de bâtiment
OUTILLAGE MANUEL ET ELECTRIQUE
PEINTURE, DRÔGUERIE MENAGER
A VOTRE DISPOSITION à la Ste d'EXPLOITATION Ets VIEUX PIERRE
46, av. Pont Juvenal-Montpellier
Tél. : 65.79.62

CONSTRUCTIONS METALLIQUES
FERONNERIE
MENUISERIE METALLIQUE
CLOTURES
S.A.E.G.
SOCIETE DES ANCIENS Etablissements GOMEZ
17, rue du Lantissargues
34000 MONTPELLIER
Zone Industrielle
Gérante : Phr. ZAPATA
Tél. : 92.02.83

CABTP
CENTRE EXPERIMENTAL DE RECHERCHES ET D'ETUDES DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS
Analyses, Essais en laboratoire et en situ, Contrôles, Recherches, Etudes théoriques et expérimentales, Conseil assistance technique, Formation professionnelle
Sols et Fondations
Bâtiments, Génie Civil
Routes, Aéroports, Ports
Matériaux et composants Structures
2312, Bd Paul Valéry
34100 Montpellier
Tél. : 42.58.55

Ent. Bedos et Fils
Plomberie - Sanitaire
Chauffage
Exposition permanente de tout l'accessoire pour salle de bain
27, rue de Verdun
Tél. : 58.43.67
MONTPELLIER

bonna
Produits de voirie
Tuyaux d'assainissement
Pavés autobloquants colorés
Pour tout équipement public, villas et particuliers
Usine de Vendargues
34740 VENDARGUES
Tél. : (67) 70.21.30
Telex : 490821

IBM FRANCE EN LANGUEDOC-ROUSSILLON
C'EST
• UNE USINE A MONTPELLIER AVEC :
- une population de 2500 personnes
- des bâtiments de 82.000 m²
- une mission de gros ordinateurs
• DES BUREAUX COMMERCIAUX ET DE SERVICE :
- à Montpellier, Nîmes et Perpignan employant 130 spécialistes.
C'EST AUSSI :
- 80% de la population à l'exportation
- 1000 emplois locaux de sous-traitance
- une participation importante à la vie régionale.
IBM
L'usine de la Pompiègnac Montpellier

EAT
ENTREPRISE D'AMENAGEMENTS de TERRAINS et de TRAVAUX
Route de Lodève
34950 JUVIGNAC
Tél. : (67) 75.29.29
Terrassement
Voie
Canalisations

rogier
TRAVAUX PUBLICS • ADDUCTION D'EAU
ASSAINISSEMENT • GAZ
ROUTES VRD
Rue de la Jeune Parque - Z.I.
34100 MONTPELLIER
Tél. : (67) 42.45.99
éd. Rogier ing ETP

Entreprise de travaux

SOBEA

publics et privés

SOCEA-BALENCY

Pose de canalisations pour le transport de tous fluides
Fabrication de tuyaux en béton précontraint et en béton armé
Gestion et entretien de services publics d'eau et d'assainissement
Collecte et traitement des ordures ménagères

Béton armé
Génie civil
Bâtiment

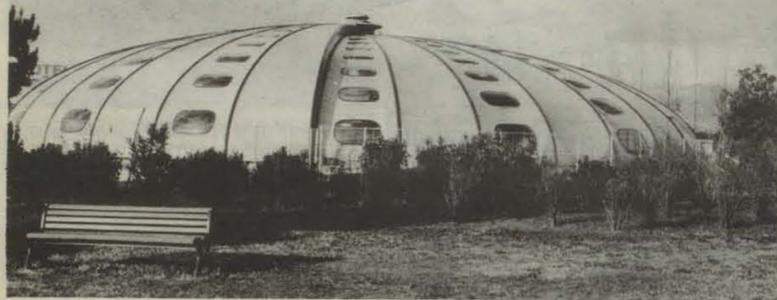
MONTPELLIER - 381, Avenue du Mas d'Argelliers
Tél. 92.12.86

MARSEILLE - 2, Avenue Désiré Bianco
Tél. 47.56.70

LA RAUZE : UN QUARTIER VIVANT

Inauguration Piscine de la Rauze

La piscine de La Rauze est inaugurée grâce à l'effort entrepris par notre municipalité pour équiper ce quartier. La RAUZE est aujourd'hui dotée d'un stade, d'un parcours de Santé, d'une piscine Tournesol.
Depuis 1977, 500 logements ont été construits dans ce quartier. En 1983, 100 logements sociaux de plus seront construits à l'initiative de la municipalité. La Rauze est en train de devenir ainsi un des quartiers les plus vivants et les mieux équipés de Montpellier.



La Ville de Montpellier était dotée d'une piscine municipale en 1976, celle de la Paillade, depuis, deux se sont ouvertes à Maurin et à la Pompignane. L'ouverture de la nouvelle piscine de la Rauze au Stade Claude Beal, pour desservir les quartiers Cité Mion, Guirlande, Saint-Martin, Route de Palavas, etc... porte à quatre le total des piscines municipales, soit une augmentation de 300 % pendant le mandat.



Raymond DUGRAND, Conseiller Général du Canton, présente la coordination urbanistique du quartier Est de Montpellier. De gauche à droite M. Michel BELORGEOT, Adjoint, M. Charles CLAUDE, Mme Andrée VALENTIN, Pierre PERALDI, Adjoint aux Sports, responsable du projet de la construction de la piscine, le Maire et Jacques BONNET, Adjoint à l'Éducation.

Le frère du champion, en compagnie du Maire, inaugure officiellement le Palais des Sports « René BOUGNOL » à l'occasion de la Coupe GAUDINI d'escrime.

Les équipes nationales d'Italie, de Roumanie, de Hongrie et de France font la haie d'honneur avec leur fleuret.

La Coupe René Bougnol doit se dérouler régulièrement illustrant à la fois la gloire du champion olympique honoré ainsi que la vigueur des écoles actuelles d'escrime du M.U.C. et de la Salle Reant.

L'ensemble place Montpellier parmi les grandes villes françaises de l'escrime.



Pour l'inauguration de la Piscine de la Rauze, belle démonstration des nageurs de l'A.S.P.T.T. qui rivalisent avec le M.U.C. pour défendre les couleurs de la natation à Montpellier. La piscine ouvre sur le parcours sportif de la Rauze, sur le parc public, sur le terrain de tir à l'arc et sur les équipements pour le foot-ball du stade ; en bout de complexe un terrain est réservé pour la construction d'une école.

Un Palais des Sports



René BOUGNOL

Un véritable service public : la cuisine centrale

La restauration scolaire à Montpellier posait de nombreux problèmes lors de l'arrivée de notre équipe à la Municipalité. Les locaux de la Cité Astruc, très étroits, étaient manifestement inadaptes aux besoins de la Ville. La cuisine était conçue pour 2 500 repas alors que déjà début 1977 elle devait en servir 3 700. La conséquence était de mauvaises conditions de travail pour le personnel et une insatisfaction des usagers. Depuis, de nombreux efforts ont été entrepris, en particulier la mise en place d'un tarif social et d'un tarif pour les familles nombreuses afin de faciliter l'accès des enfants de la Ville à la restauration scolaire.

Ces mesures du Conseil Municipal répondaient à l'attente de la population puisque de 3700 repas servis début 1977 ont été passés à 8500 début 1982. Pour ce faire, il a fallu ouvrir des annexes de la vieille cuisine de la cité Astruc, à la cité Mion et à la Paillade Nord.

Dès 1978, le Conseil Municipal décidait de faire un important saut qualitatif en résolvant le problème des locaux et en améliorant de façon décisive, grâce au système de la chaîne froide la qualité des repas servis aux enfants de la Ville. Le projet préparé par les Services Techniques de la Ville était financé par moitié par le Conseil Général dont nous tenons à remercier particulièrement le Président Gérard SAUMADE, ainsi que J. OBERTI, délégué aux Restaurants Scolaires de la Ville.

Cette cuisine, bâtie au carrefour de l'avenue de la Recambale et de l'avenue Paul Valéry est maintenant terminée. Ce bâtiment de 6000 mètres carrés pourra fournir jusqu'à 12.000 repas par jour et au-delà. Il assure donc les besoins de la Ville en restauration scolaire pour les 20 ans à venir. La première pierre a été posée le 4 février 1981. Inauguré le 24 février, le nouveau restaurant fonctionnera à Pâques 1982. Toutes les écoles de la Ville seront équipées pour recevoir les repas ainsi préparés permettant aux enfants de manger des produits frais réchauffés juste avant d'être consommés. Durant tout le mois de mars 1982, des visites sont organisées pour présenter à la population scolaire cette réalisation dont la ville de Montpellier peut-être fière et qui la place en pointe sur le plan français, dans ce domaine.

Georges FRECHE

DEPUTE-MAIRE de MONTPELLIER



Dans un cadre verdure au bord de l'échangeur de la Recambale, la cuisine centrale des restaurants scolaires municipaux a ouvert ses portes aux Montpelliérains soucieux de visiter cette importante réalisation sociale.

UN RESTAURANT POUR L'ENFANT

La Nouvelle Cuisine Centrale va ouvrir prochainement route de Lavérune. Inauguré le 24 février 1982, ce projet a déjà pris naissance il y a plus de 2 ans 1/2. L'état de carence dans lequel se trouvait le service de la restauration scolaire, hérité de l'ancienne municipalité, obligeait le Conseil Municipal à une solution globale et audacieuse. En 4 ans nous sommes passés de 3 500 repas à plus de 8 000 servis quotidiennement dans des locaux exigus, livrés de manière difficile avec une administration insuffisante et aucune tarification sociale. Cette ouverture publique représentera une véritable innovation à Montpellier. Une équipe de cuisiniers ayant les compétences voulues, une équipe administrative de haut niveau à laquelle a été adjointe une diététicienne, des surveillants et des femmes de

service mieux formés et plus nombreux ont été mises sur pied et constituent maintenant un grand service public à la disposition des familles. Les enfants des écoles de Montpellier trouveront dans les restaurants scolaires de meilleures conditions d'accueil et une bonne nourriture. Toutefois des efforts sont encore nécessaires pour améliorer les conditions d'accueil dans les restaurants scolaires. Pour cela, l'Etat et le Conseil Général seront sollicités pour aider financièrement à l'amélioration des locaux servant de restaurants scolaires. Le moment du repas doit être pour l'enfant un moment de repos, de distraction et aussi surtout un instant privilégié pour le renouvellement de ses forces. C'est l'objectif que nous poursuivons et qui nous semble être à la mesure d'une éducation

scolaire en 1982. C'est pourquoi entre autre nous avons institué une tarification dégressive qui permet à toutes les familles de bénéficier d'une restauration de qualité pour leurs enfants.

Je ne voudrais pas terminer ce texte sans remercier en cette année 1982 ceux qui ont participé à la longue marche que constitue la mise sur pied d'un tel équipement, travailleurs de la Cuisine Centrale mais aussi parents, enseignants, élus qui ont participé avec le personnel municipal à l'élaboration d'un tel projet. Leurs efforts ont été nécessaires, ils le seront encore dans les années à venir, mais une étape essentielle est franchie en 1982.

Jean OBERTI
Adjoint au Maire
Responsable des
Restaurants-Scolaires



Le 24 février dernier la cuisine centrale a été inaugurée et visitée par une nombreuse assistance. On reconnaît notamment au moment de couper le ruban MM. DUGRAND, BOSCH, COUDERC, BOUYERON, ENCONTRE (comité de quartier Chamberte) GENESTE, FRECHE, GRANIER, BONNET et OBERTI.



Pour les parents d'élèves qui n'ont pu visiter la cuisine le jour de l'Inauguration, des journées « portes ouvertes » sont encore prévues les 13 et 20 Mars avec départ des écoles.

Claude SERRE
ELECTRICITE GENERALE
Isolation thermique
Chauffage électrique intégré
Pompes à chaleur
Travaux particuliers
16 et 20, rue du Faubourg Figuerolles
34000 MONTPELLIER - Tél : 92-14-96

EQUIPEMENT GENERAL DE LA MAISON
AMEUBLEMENT - VOILAGES - LITERIE
INSTALLATIONS VOILAGES
ET AMEUBLEMENT A DOMICILE
MOBILIER DE COLLECTIVITE
COMPAGNIE
TEXTILE
MEDITERRANEENNE
DISTRIBUTEUR DE FABRIQUES
Société anonyme au capital de 800.000 F
3, rue de Nozeran MONTPELLIER
BP 1142 - 34000 MONTPELLIER Cedex
Tél. : 54.00.34

RÉVOLUTION = ÉVOLUTION
Détarteur électronique Niagara
Le détarteur électronique Niagara succède à l'adoucisseur d'eau avec des avantages considérables. Avec l'électronique plus de polémique sur l'eau adoucie.
Il fonctionne sans l'apport d'aucun produit, de ce fait, il ne modifie pas les caractéristiques chimiques de l'eau.
Il empêche la formation du tartre de plus il supprime totalement les arômes (jusqu'à 500 m en aval de l'appareil).
Sa consommation électrique est insignifiante, son entretien dérisoire est à la portée de tous. Il est simple donc fiable. Il n'a pas besoin de mise en service car, pré-réglé en usine, ne favorise pas la corrosion, n'engendre pas d'électrolyse, n'est pas polluant, ne rejette pas l'eau à l'égout.
Il est garanti 1 an pièces et main-d'œuvre
Sans engagement de ma part, veuillez me documenter gratuitement
S.T.E. 8, av. du Pont Juvénal - Tél. : 65.75.10 - Montpellier
Nom : Prénom :
Adresse : Tél. :

LAMOUR
jean-philippe
PÉPINIÈRES D'ORNEMENT
CRÉATION DE PARCS
ET JARDINS
4 km. route d'Arles,
30320 Caissargues
Tél (66) 84.23.35
ODD
ENTREPRISE
LOUIS OLIVIER & Cie S.A.
BATIMENT
TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ
11 bis, RUE ANDRÉ MICHEL
M. MONTPELLIER
Tél. (67) 92.62.38

BCEOM FRANCE
259 Avenue de Melgueil
34 280 LA GRANDE MOTTE
Tél (67) 56 90 40
Un bureau d'étude international
au service du développement régional
urbanisme environnement
hydraulique assainissement
génie civil infrastructure
économie transports
aménagement littoraux
20 ans d'expérience régionale
avec plus de 500 études
collecte et traitement des ordures ménagères
de Montpellier - aménagement de la basse
vallée de l'Hérault - mise au grand gabarit du
canal du Rhône à Sète - mise en valeur du
milieu lagunaire

JEAN LEFEBVRE
TRAVAUX PUBLICS ET ROUTIERS TRAVAUX de
V.R.D.
DIRECTION REGIONALE LANGUEDOC-ROUSSILLON
Bureaux - Atelier - Dépôt : Route de Lodève - Juvignac,
B.P. 7.025, 34022 Montpellier cedex
Tél. : 75.36.80 Télex 480-177 TARFIL-MONTP

RICHARDSON
APPAREILS
SANITAIRE
ET ROBINETTERIE
CHAUFFAGE CENTRAL
ENERGIES NOUVELLES
APPAREILS MENAGERS
SIEMENS
Salle d'Exposition
Parking
21, Av. du marché gare
34000 MONTPELLIER Tél. 92.09.11

ENTREPRISE GENERALE DE PEINTURE
GUY HERVE
Bureau : 19, rue Henri-René
34000 MONTPELLIER
Tél. : 64.44.14

SCOLAIRE

Une zone prioritaire au budget 1982

- Améliorer les conditions de travail des écoliers demeure l'une des préoccupations principales de nos élus.
 - Pour le budget 1982 ont été décidés les opérations suivantes :
 - un budget de 120.000 F pour l'animation culturelle,
 - un de 80.000 F pour l'aide spécifique aux zones prioritaires,
 - l'augmentation des bourses de 1^{er} cycle,
 - un budget de 520.000 F pour les classes de neige et classes vertes,
 - l'accroissement du nombre des transports scolaires qui passe à 7,
 - le démarrage de la reconstruction du groupe scolaire des Aiguelles et de l'école maternelle CALMETTE,
 - le lancement des opérations «groupes scolaires Père SOULAS et La RAUZE»,
 - l'extension de l'école maternelle «LA MARTELLE»,
 - la reconstruction du Collège Jeu de Mail,
 - la construction des Restaurants Scolaires du Pas du Loup, de BARI, du Petit-BARD, du groupe scolaire LANTISSARGUES, de CONDORCET et le lancement de l'étude pour le restaurant de l'école maternelle «LES TROUBADOURS»,
 - la rénovation du lycée CLEMENCEAU (dernières tranches),
 - près d'1 milliard de travaux enfin dans les écoles, collèges, au Lycée MAS DE TESSE, pour les espaces verts,
 - enfin l'achèvement de la cuisine centrale des restaurants scolaires (1,5 milliard).
- L'application de ces mesures, donnera lieu à des visites, concertations et actions avec les parents, les enseignants, les travailleurs.

J. BONNET

MEDECINE SCOLAIRE

Le lundi 22 Février les Commissions Municipales de l'Enseignement et de la Santé ont rencontré la D.D.A.S.S. et les Services de Santé Scolaire. Il s'agissait d'examiner les possibilités offertes en matière de santé scolaire par la politique nouvelle, et de préciser tout de suite un certain nombre d'interventions. En effet ce secteur était laissé à l'abandon par l'ancien gouvernement. Les premières mesures prises par Jack RALITE, le Ministre de la Santé, en créant 300 postes de médecins scolaires sur la France concrétisent le changement de politique. Deux médecins scolaires supplémentaires sont affectés dans le département de l'Hérault. Des efforts restent à faire car il faudrait un médecin pour 5000 enfants scolarisés alors qu'actuellement nous en avons 1 pour 8000.

Lors de cette réunion des urgences ont été déterminées dans le cadre des zones prioritaires. La prévention scolaire sera développée dans ces zones en liaison avec le Ministère de l'Education.

Ont été retenues :

- la vaccination contre la rubéole des filles de C.M.2 dans un certain nombre d'écoles prioritaires de la ville ;
- l'amélioration de la vaccination du B.C.G. ;
- des actions plus importantes au point de vue prévention dans des écoles des zones prioritaires ;
- l'installation de savons dans les écoles de la ville ainsi que la participation du service de santé scolaire à la formation des surveillants des Restaurants Scolaires sur le plan de l'hygiène des jeunes enfants.

Les participants à cette réunion ont convenu de développer leur contact en vue de l'amélioration de la santé scolaire dans les écoles de la ville.

R. SUTRA
Commission Santé

J. BONNET
Commission Enseignement



Parmi les priorités, les constructions scolaires. Ici vert-Bois.

DEVELOPPER LE SECTEUR DES LOGEMENTS SOCIAUX

Face à un nombre croissant de demandes de logements les pouvoirs publics et les offices d'H.L.M. devraient pouvoir répondre plus parfaitement à cette importante question.

Il s'avère que depuis plusieurs années un retard a été pris dans ce domaine. Retard dû au manque de financement de la part de l'Etat du secteur logement social. Plusieurs projets sont à l'étude ils concernent les logements dans le nouveau quartier Antigone ainsi que ceux dans le quartier proches de la Cité Paul Valéry et appelés opération Val de Croze. A l'heure où le gouvernement a décidé de subventionner mieux la construction de logements sociaux, Montpellier doit bénéficier beaucoup plus de l'aide du gouvernement pour répondre

aux besoins de logements. Cette expérience nouvelle ne pourra se réaliser que si en même temps les Conseils d'Administration des Offices sont démocratisés, c'est-à-dire que ce soit en premier les locataires qui dirigent et décident dans les Offices.

Cette démocratisation des Offices permettrait une amélioration du fonctionnement des Offices ainsi qu'une prise en compte plus concrète du problème du logement social.

En guise de vœu, c'est ce que nous souhaitons pour 82 au secteur du logement social. Nous contribuerons à cette amélioration de ce service public.

Raymond GENIEYS
Membre du Conseil d'Administration de l'OPAC

Marinette BARALE

Conseillère Municipale
Membre de la Commission de Concertation du Conseil Municipal avec les syndicats

CONTRAT SOLIDARITE MAIRIE : POUR L'ACTION CONTRE LE CHOMAGE ET AMELIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Ce contrat de solidarité est une bonne chose car il est un premier pas pour aller vers la réduction du temps de travail et la lutte contre le chômage. Ce contrat de solidarité a tout d'abord été négocié entre les syndicats de la Mairie et le Conseil Municipal. Les négociations constructives de Conseil Municipal et des syndicats ont permis d'avancer résolument vers l'objectif des 35 heures.

Je voudrais citer à ce propos l'essentiel des mesures qui ont été décidées. Tout d'abord il s'agit de réduire le temps de travail : de 39 h en novembre 81 les

employés municipaux passeront à 37 h 30 au 1^{er} Septembre 83, pour aller rapidement vers les 35 h.

Une semaine supplémentaire de congés payés leur est accordée dès le 1^{er} Janvier 1982.

Le service public Mairie sera sensiblement amélioré puisque le samedi matin certains services directement en contact avec le public resteront ouverts. (Etat-Civil, élections, etc...).

Mais je voudrais dire que cette action positive du Conseil Municipal de Montpellier doit inciter un certain nombre d'entreprises de

notre ville à aller aussi dans ce sens. Il est possible de signer des contrats de solidarité pour améliorer les conditions de travail et embaucher de nouveaux salariés. L'expérience vécue par notre municipalité est l'expérience du changement. C'est un début, un début prometteur et pour notre part nous sommes décidés à aller beaucoup plus loin.

Marinette BARALE

Conseillère Municipale
Membre de la Commission de Concertation du Conseil Municipal avec les syndicats

Une priorité du budget 1982 : Continuer à équiper les quartiers

(Ex. : LEMASSON - MAS DREVEN)

Le quartier du Mas Drevon, Lantissargues, Croix d'Argent est un quartier très dense. Il compte à l'heure actuelle autant d'habitants que la Paillade. C'est pour cette raison que depuis 1977, l'équipe municipale s'est attachée à le doter des équipements sociaux et culturels indispensables pour faire du quartier Mas Drevon un quartier où il fasse bon vivre. Des réalisations ont eu lieu. Et il est évident qu'il reste beaucoup à faire.

Des réalisations ont eu lieu. En effet, pour prendre la dernière qui semble à mes yeux une des plus importantes, la réalisation de l'ensemble Tastavin, l'équipe municipale a donné à ce quartier un équipement de qualité qui correspond à une vie associative et culturelle plus intense. La maison pour tous « Albert Camus » à Tastavin équipée d'un mobilier très moderne permettra aux associations et aux citoyens de se réunir, de participer à des manifestations, à des spectacles mais aussi et surtout de développer une vie associative et de rapprocher en cela les habitants du quartier.

D'autres réalisations ont vu le jour telles le marché, l'ensemble sportif, le plateau sportif de l'école Lantissargues etc... Je peux déjà annoncer la mise en place de la ligne de bus 14 qui reliera les Sabines, le C.E.S. Croix d'Argent, Rondelet, le lycée Mermoz etc... L'équipe municipale équipe ce quartier. Ce n'était pas chose facile car depuis un certain nombre d'années, l'ancienne municipalité n'avait rien fait pour le quartier. Et pourtant vivent là des travailleurs, des travailleuses qui ont besoin d'une vie meilleure.

Les habitants du quartier connaissent tout cela. Mais je voudrais insister particulièrement sur le problème de l'emploi. En effet, je sais par la tenue régulière de permanences que bon nombre de jeunes, de femmes sont à la recherche d'un emploi.

En tant qu'adjoint au maire, je me suis attaché à trouver des emplois nouveaux dans notre ville. Aussi bien au niveau du transport que du nettoyage, que de la mairie de Montpellier nous avons créé, avec l'équipe municipale un certain nombre d'emplois. C'est un premier effort qui a été permis grâce à notre volonté de soutenir l'emploi mais aussi aux nouvelles possibilités issues de l'élection de François MITTERRAND à la présidence de la République. Il faut développer beaucoup plus d'emploi. Il faut lutter encore mieux contre l'inflation.

C'est une tâche difficile mais qui est possible à satisfaire. Le gouvernement de la gauche a pris un certain nombre de mesures qui vont dans ce sens. En tant qu'adjoint au Maire, j'ai, avec l'équipe municipale, amplifié ce travail. Mais il faut aller beaucoup plus vite et beaucoup mieux dans le sens de la justice, l'égalité.

Aller beaucoup plus vite et beaucoup plus loin, cela dépend de vous de chacun de vous. Je m'efforce pour ma part de travailler à l'amélioration des conditions de vie et de travail de tous. Mais cela ne pourra pleinement se réaliser que si chaque habitante et habitant du quartier prend en main son avenir, c'est-à-dire la gestion de ses propres affaires. C'est ce à quoi je vous appelle. C'est toujours la façon que j'ai eu de travailler et que je continuerai d'avoir. C'est-à-dire dans la concertation et la participation de chacun.

Yvan VELAY
Adjoint au Maire



UNE NOUVEAUTE SUR LA LIGNE 4

L'inauguration du dénivelé de la route de Lavérune à laquelle participait Yvan VELAY, Adjoint au Maire responsable de la circulation et des transports, permettra la desserte par bus de la SMTU des cités Plein Soleil et Vestale. La ligne 4 sera donc prolongée comme cela avait été promis depuis 1979 et plus tard desservira la grande opération de logement sociaux du Val de Croze.

Yvan VELAY reçoit ici un morceau du ruban des mains de Gérard SAUMADE, Président du Conseil Général.

UN BILAN DE SANTE



A l'Entreprise Métallurgique U.I.E. Roselyne SUTRA, Adjointe au Maire a rencontré les travailleurs en lutte pour la réduction du temps de travail et le maintien du pouvoir d'achat. Elle a apporté le soutien des élus et surtout est intervenue au plus haut niveau pour la satisfaction de leurs revendications.

soient reconnues comme le premier maillon de l'éducation des enfants, un des pôles de la vie d'un quartier.

La crèche des Cévennes par exemple qui est actuellement en construction est un projet établi en large concertation avec les habitants du quartier, le personnel des crèches, le service de la DDASS.

L'évolution de la construction est suivie par l'architecte, le personnel des crèches. La prévention sanitaire doit se mettre en place dès la petite enfance c'est pourquoi nous avons employé un pédiatre à plein-temps dans la crèche nous essayons de travailler en étroite collaboration avec les services de PMI de la DDASS.

Le Centre de Santé doit voir le jour cette année à la Paillade. Ce projet a rencontré de nombreuses difficultés en particulier financières puisque l'ancien gouvernement était hostile à la création de Centres de Santé.

Aujourd'hui la nouvelle politique de santé mise en place par le gouvernement vont nous permettre d'ouvrir ce centre dans de meilleures conditions.

Notre souci est d'y associer toutes les professions de santé et les usagers telles que la concertation engagée depuis quatre ans nous y a poussé.

Une véritable promotion de santé dans un quartier passe par le travail de tous pour améliorer la vie de la population.

Pour satisfaire aux demandes des syndicats municipaux et des employés nous mettons en place cette année un véritable service de Médecine du Travail pour le personnel communal. En mettant en place ce nouveau service en concertation avec le personnel, il est possible de créer un service de prévention tenant compte des différentes catégories de personnel employées en Mairie. Dans le même temps il est souhaitable qu'il puisse jouer un rôle d'impulsion pour les autres entreprises privées ou publiques tel qu'à pu le jouer la signature du contrat solidarité en Mairie.

Définir une nouvelle politique de santé, c'est aussi tenir compte de ce qui existe et aider à son développement. Le Centre Hospitalier de Montpellier doit devenir un véritable service public tenant compte des besoins de notre population. Les élus municipaux ont tout leur rôle à jouer dans la mise en œuvre d'un meilleur service. Les premières mesures gouvernementales stoppant la casse du service public organisé par l'ancien gouvernement, la nationalisation de certains trusts pharmaceutiques donne la possibilité à l'hôpital d'assurer un meilleur fonctionnement dans l'intérêt de la population.

L'achèvement de Lapeyronnie, la construction de la nouvelle maternité confirmée par la venue du Ministre de la Santé à Montpellier sont des projets pour lesquels les travailleurs hospitaliers, la population ont leur mot à dire. En tant qu'élus nous devons veiller à ce que la concertation la plus large soit assurée.

En ce début d'année 82 je tenais à dire ces choses qui me paraissent primordiales pour que le bilan de santé de notre ville ne cesse de s'améliorer. Mais il est évident que dans le cadre de la loi de décentralisation la participation de tous est nécessaire pour cette grande tâche.

Roselyne SUTRA
Maire-Adjointe à la Santé



Bureau d'études
J. GUTKNECHT

- Structure acier-béton
- Plomberie-ventilation
- Chauffage - isolation thermique
- Economie d'énergie
- Sécurité incendie

3, rue du Plan du Parc - Montpellier Tél. : 58.92.44

APPAREILS SANITAIRES

Expo Sanit

41, rue Chaptal
34000 MONTPELLIER
Téléphone 92.10.41

ET ACCESSOIRES

CONFORAMA

Carrefour de Gallargues
sur RN 113
30670 AIGUES VIVES
Tél : (66) 88.02.80

OUVERT LE DIMANCHE 14 h 30 à 20 h

PLASTIROA



La Matière Plastique
et ses applications

21, 23 rue Foch
MONTPELLIER
TEL : 66.15.79



C.I.L.D.H.

Voire employeur à la solution pour vous loger :
Le Comité Interprofessionnel
du logement de l'Hérault.

ACCESSION : Le C.I.L.D.H. fait des prêts à l'acquisition et à la rénovation.

Le C.I.L.D.H. aide à la réalisation de programmes de construction de type traditionnel, villas et appartements dans le meilleur rapport qualité/prix. Ces logements permettent de bénéficier de l'A.P.L. pour les familles qui peuvent y prétendre.

LOCATION : Le C.I.L.D.H. dispose d'un parc de logements localisés réservés aux salariés des entreprises.

INFORMATION : Le C.I.L.D.H. vous offre un service information constant pour tout problème juridique et technique concernant l'accession à la propriété et l'amélioration de l'habitat.

CES SERVICES ONT ETE CREEES
POUR VOUS
N'HESITEZ PAS A LES UTILISER !

C.I.L.D.H. 26, rue de l'Aiguillière - B.P. 2180
34027 MONTPELLIER CEDEX - Tél. : 60.56.00

SOCIETE ROUTIERE COLAS

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 78 068 500 F



De la piste de jet à l'allée du jardin...
Tous travaux de V.D.R. et revêtements
industriels et routiers

Région Languedoc - Roussillon
Zone industrielle de la Lauze - 34430 Saint-Jean-de-Vedas
Tél. : (67) 42.56.99 - Telex : 480275 COLAS SJVD

Classement des villes de plus de 100.000 hab. pour la TAXE D'HABITATION en 1981 :

Montpellier 33^e sur 37 villes.

VILLE	Par Habitant	Taux voté par le CM %
NICE	562	16,06
AIX en PROVENCE	502	21,13
BESANCON	448	17,91
LIMOGES	435	14,85
ORLEANS	435	17,58
RENNES	420	19,88
NANTES	415	16,17
GRENOBLE	408	17,05
TOULON	408	16,40
TOURS	403	18,55
METZ	402	16,28
MARSEILLE	386	36,11
CAEN	379	14,41
ST-ETIENNE	375	20,10
ANGERS	369	15,23
NIMES	340	21,90
PERPIGNAN	338	10,62
AMIENS	323	14,20
DIJON	308	16,26
MULHOUSE	303	17,00
BOULOGNE B.	297	6,40
NANCY	284	10,26
ROUEN	281	15,49
LE HAVRE	273	13,84
TOULOUSE	267	15,78
LILLE	248	18,40
REIMS	226	9,87
BREST	226	13,04
CLERMONT-FERRAND	220	12,40
TOURCOING	217	21,40
LYON	216	9,21
VILLEURBANNE	208	12,03
MONTPELLIER	204	10,98
ARGENTEUIL	194	8,82
ROUBAIX	186	24,72
DUNKERQUE	173	11,24
STRASBOURG	159	7,83
LE MANS	106	5,53

Budget Primitif 1982

1) VILLE DE MONTPELLIER

	DEPENSES	RECETTES
Section de Fonctionnement	459.500.000	459.500.000
Section d'Investissement	196.997.562	196.997.562
TOTAL ...	656.497.562	656.497.562

2) SERVICE DES EAUX

	DEPENSES	RECETTES
Section de Fonctionnement	50.000.000	50.000.000
Section d'Investissement	11.500.000	11.500.000
TOTAL ...	61.500.000	61.500.000

3) SERVICE ASSAINISSEMENT

	DEPENSES	RECETTES
Section de Fonctionnement	25.450.000	25.450.000
Section d'Investissement	15.085.000	15.085.000
TOTAL ...	40.535.000	40.535.000



SECTION INVESTISSEMENT

	DEPENSES	RECETTES		DEPENSES	RECETTES
Bâtiment Communaux	6.695.000		Centre Aéré Grammont	70.000	
Garage Municipal	1.380.000		Equipement Industriels et Commerciaux		
Voirie	30.411.000	2.000.000	Halles et Marchés	200.000	
Eclairage Public	3.000.000		Abattoirs	153.000	
Signalisation	600.000		Campings	200.000	
Espaces Verts Jardins	5.630.000	575.000	Cimetières Funéraires	14.500.000	
Zoo	260.000	30.000	Equipement Urbain	13.215.000	
Enseignement Primaire	11.785.000	1.000.000	Magasin Général	8.000.000	8.000.000
Secondaire	20.040.000	13.600.000	Mouvements Financiers		
Sports	12.614.000	1.000.000	Remboursement Emprunts	25.374.562	
Culturel	15.490.000	1.500.000	Avance	2.500.000	
Equipements Sociaux			Dettes récupérables		8.106.144
Crèches	6.010.000		Taxe et Produits divers		29.233.950
Restaurants Scolaires	18.420.000		Emprunts		131.952.468
Restaurant Municipal	400.000				
C.I.J.	50.000		TOTAL	196.997.562	196.997.562

à suivre dans les prochains numéros de « Montpellier Votre Ville »

Georges Frêche, député-maire, vous présente : (p. 11 à 15) Le budget primitif 1982 de votre ville

Un budget marqué par une augmentation très modérée des impôts, tout en maintenant l'équipement des quartiers et de la ville



Traditionnellement, le début de l'année voit le Conseil Municipal voter son budget primitif tant pour le budget de la Ville que pour les deux budgets annexes des services à autonomie financière : le Service des Eaux et le Service de l'Assainissement. Il faut savoir que, cette année, le budget a été voté à la quasi-unanimité du Conseil Municipal. Les trois budgets représentent un total de près de 76 milliards de centimes dont 65,6 pour la Ville, 4 pour l'assainissement et 6,2 pour l'eau.

A - SITUATION FINANCIERE DE LA VILLE : DEBUT 1982

La commission des Finances du Conseil Municipal a préparé le budget après, en particulier, des séances de travail réunissant la Trésorerie Générale, la Trésorerie Municipale, la Caisse des Dépôts et Consignations et la Caisse d'Epargne de Montpellier. C'est avec plaisir, au passage, que nous renouvelons nos remerciements à la Caisse d'Epargne de Montpellier pour la constance et l'efficacité avec lesquelles elle aide aux emprunts de la Ville, mobilisant ainsi directement l'épargne montpelliéraine au service de l'équipement de la Collectivité locale. Il est ressorti des différentes séances de travail l'excellente santé financière de la ville. Montpellier est, en 1982, parmi les grandes villes françaises les moins endettées, une ville qui se situe en queue de classement pour la dette moyenne par habitant.

Il en va de même pour la pression fiscale municipale par habitant : la première page de ce journal de Mars présente un classement des grandes villes françaises d'après la moyenne par habitant en francs des impôts locaux prélevés pour l'année 1981. Ces impôts, rappelons-le, représentent la taxe d'habitation, la taxe professionnelle, le foncier bâti, et le foncier non bâti. Le tableau est fait d'après une enquête de la Ville de Toulon. Son maire, M. ARRECKS étant U.D.F. nul ne pourra douter de son impartialité vis-à-vis d'une ville comme Montpellier à direction socialiste. Or, ce classement place Montpellier au 35^e rang sur 37 villes de plus de 100.000 habitants faisant partie de l'enquête. Montpellier est bien donc en 1982, l'une des grandes villes les moins imposées de France sur le plan municipal. Les pages centrales de ce dossier budget 1982 publient également un classement des villes d'après la seule moyenne par habitant en 1981 de la taxe d'habitation (toujours d'après la seule moyenne par habitant en 1981 de la taxe d'habitation (toujours d'après le même document de Toulon). On verra que, à un rang près, la situation de Montpellier reste la même en queue de classement. Nous pouvons ainsi constater en ce début d'année 1982 que la politique d'équipement systématique de la ville, conduite depuis 1977, tant au centre que dans les quartiers si longtemps oubliés, a été faite avec la prudence nécessaire pour maintenir très bas la ponction fiscale. Cette situation est-elle appelée à changer avec le budget 1982 ? Tout au contraire.

B - 1982 : DES AUGMENTATIONS FISCALES INFERIEURES A 10 %, CONFORMEMENT AU PROGRAMME DE M. DELORS, MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES.

Le budget 1982 a été soigneusement destiné, d'une part à participer à la lutte générale du Gouvernement contre l'inflation, d'autre part à contribuer à la hausse du pouvoir d'achat des citoyens en réduisant au minimum la pression fiscale. Ainsi, les services vendus par la Ville ou les droits perçus par elle ont tous subi une augmentation limitée à 10 %. Le prix du mètre cube d'eau passe de 2,28 F. hors taxe à 2,49 F., soit une augmentation de 9,21 %. Il est à remarquer que tel quel, ce prix est très bas, tant par rapport à l'ensemble français que par rapport au département de l'Hérault. Depuis 1977, la Ville a entrepris dans tous les secteurs un effort considérable d'équipement destiné tant à fournir des emplois aux entreprises du bâtiment et des travaux publics qu'à donner satisfaction aux utilisateurs montpelliérains. Il faudra d'ailleurs ajouter, sur le plan économique, dans le cadre de l'aide à l'emploi, les grands travaux où la Ville a participé et ceux qu'elle a pu obtenir par son action auprès de l'Etat. Citons simplement, pour mémoire, les principaux : la nouvelle gare, l'hôpital Lapeyronnie, le Centre de Pneumo-Cardiologie, dont les travaux débiteront en 1983, la

décision annoncée il y a huit jours par le Ministre de la Santé de reconstruction de la nouvelle maternité, le Centre de Formation des Personnels Communaux, l'Institut d'Informatique d'Entreprise du Centre National des Arts et Métiers, la direction de la Formation Nationale des Personnels des Télécommunications, l'Informatique des Universités du Midi de la France, le laboratoire d'Oenologie de l'I.N.R.A., l'Institut des Produits de la Vigne, la décentralisation du Laboratoire National de Santé à la ZOLAD et enfin les grandes écoles d'agriculture à Lavalette : I.F.A.R.C., C.N.E.A.R.C. (Centre National pour l'Economie et l'Agronomie des Régions Chaudes), Génie Rural et Eaux et Forêts, Centre National d'Expérimentation du Matériel Agricole. Ces multiples travaux ont permis sur la Ville de Montpellier de mieux résister à la crise économique générale du bâtiment. Tout sera fait également pour contribuer à faire travailler les entreprises locales, à Antigone, par exemple qui va démarrer. Limitons-nous cependant aujourd'hui aux grands aspects des travaux d'équipement du budget 1982 de la ville pour les secteurs principaux.



Entreprise Jean Estupina

ROUTES - ASSAINISSEMENT - TERRASSEMENT - V.R.D.

Direction Générale - Les Hauts de Mireval - 34840 MIREVAL

Tél. : 78.13.87

Compagnie Générale de Travaux d'Hydraulique



*l'eau... c'est la vie!

- Adduction et distribution d'eau potable
- Assainissement
- Réseaux d'irrigation
- Génie civil - ouvrages spéciaux - puits
- Eaux industrielles, gaz, divers
- Travaux P.T.T.
- Forages, sondages
- Battage de palplanches
- Fondations spéciales
- Forages et fonçages horizontaux
- Entretien et gestion des réseaux

Succursale de Marseille
251, boulevard Mireille-Lauze MARSEILLE (10^e)
Tél. : (91) 79.91.51

Agences locales de la Succursale :

NIMES : Tél. : (66) 23.55.24
ORANGE : Tél. : (90) 34.04.67
TOULON : Tél. : (94) 94.26.34
NICE : Tél. : (93) 82.37.03

Siège Social : 28, rue de La Baume PARIS 8^e

Les MENUISERIES du MIDI

Menuiserie traditionnelle
Agencement de Magasins
Cuisines Personnalisées

— Cintrée
Menuiserie — Chauffage intégré
— Industrie

Domaine Pascalet — Z.I. 34000 Montpellier
Tél. : (67) 27.84.57

CARRIERES DE LA MADELEINE S.A.

Tél. : BUREAU 42.42.60
Chantier : 78.15.11 - 78.14.78

Chantier R. N. 108
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONNE
ADRESSE POSTALE :
BOITE POSTALE 1244
34011 MONTPELLIER CEDEX

CGH & SERVICES POMPES

Vente Détail - Gros
Installation de Pompes
Réparation

« FLYGT-SERVICE » GRUNFOS - GUINARD
Siège Social :
Route de Carnon, 34970 MONTPELLIER-LATTES, Tél. 65.66.74
Agence :
354, Chemin du Mas de Cheylon, 30000 Nîmes, Tél. 84.07.10

SOLEG

Société Languedocienne
d'Entreprise générale

Entreprise de bâtiment
et travaux publics

S.A.R.L. au capital de 2.750.000 Francs

Siège social : 1, rue Cité Benoît - 34000 Montpellier
Tél. : (67)64.49.24

les économies d'ENERGIE
C'est aussi FINOU S.A.

pour tous travaux de
CHAUFFAGE
CLIMATISATION
PLOMBERIE ZINGUERIE

Service de dépannage rapide
Tél. : 92.17.19

Répondeur automatique après 17 h
4, rue Bernard
de Trévières
Montpellier

Credit confort U.C.B.
jusqu'à 75.000 F.



LANGUEDOC - ROUSSILON
DOMAINE DE MAURIN
LATTES (Hérault)
Tél. (67) 58.01.11 +
Adresse Postale :
Boîte Postale 1.205
34010 MONTPELLIER CEDEX

MAROQUINERIE
FRADET-LAFARGE



6, Grand Rue Jean Moulin
7, rue de la Croix d'Or
Montpellier

Parapluies - Sacs - Bagages

A quoi, sert votre argent...

(1) Bâtiments communaux

Le total des dépenses d'investissement, soit 6.695.000 F permettra, entre autres, l'étude des travaux à exécuter à l'Eglise Notre-Dame-des-Tables, à la Tour des Pins, à la Place Saint-Ravy, au Domaine de Grammont, les démolitions autour de la tour de la Babote. Les travaux Place Pétrarque ou Route de Nîmes, les travaux de dégagement de l'amiante, au deuxième étage de la Mairie A ou encore l'aménagement du Musée des origines de Montpellier, dans la crypte de l'ancienne église Notre-Dame-des-Tables, sous la place Jean Jaurès. Il faut noter pour un moment de 1.300.000 F la première tranche de la mise en place de la gestion rationalisée par informatique des bâtiments communaux et des écoles, destinée à diminuer les coûts de fonctionnement, pour la ville, tout en contribuant à la politique des économies d'énergie.

(2) Voirie (grands travaux) assainissement Eclairage public et signalisation

Ce secteur est, à l'évidence, avec 34.011.000 F l'un des secteurs essentiels du budget. Parmi les principales actions, signalons les travaux du dénivelé d'entrée de l'Hôpital Lapeyronnie sur la route de Ganges, pour faciliter tant l'accès des personnels que des malades, le réaménagement du pont Leyris facilitant la circulation des quartiers Sud-Est.

La mise en fonctionnement, en fin d'année, de l'usine de la Source du Lez, en permettant d'économiser à partir du budget 1983 le prix de l'eau antérieurement payé à la Compagnie du Bas-Rhône, accentuera encore la situation très favorable de notre Ville quant au prix de l'eau.

En matière d'assainissement, le prix facturé par mètre cube passera de 1,41 F à 1,53 F hors taxe, soit une augmentation de 8,51 % de la taxe d'assainissement. Pour en terminer avec les informations concernant l'assainissement, la Section investissement, d'un montant de 15.085.000 F, permettra l'assainissement des quartiers rue Pila Saint-Gély, Faubourg Saint-Jaumes, avenue de la Pompi-gnane, route de Ganges, liaison Verdanson-Bionne, etc...

Le prix de la taxe pour les ordures ménagères est également en augmentation d'un peu plus de 9 %. Notons à ce propos que pour les quatre impôts locaux, celui payé par le plus grand nombre est la taxe d'habitation. Son augmentation en 1982 est également inférieure à 10 %. L'augmentation de la pression fiscale en 1982 par rapport à 1981 se situe entre 9 et 10 %. Elle est très inférieure à la dévaluation constatée par l'I.N.S.E.E. en 1981, soit 14 %. La Ville, en contribuant à modérer la pression fiscale, joue donc de façon décisive en faveur de l'augmentation du pouvoir d'achat.

Est également prévu dans ce secteur, l'aménagement du terrain de stationnement pour les gens du voyage, rue Fabre de Saint-Castor avec le réaménagement par la suite en espaces verts du terrain contigu du cimetière de Celleneuve. Bien entendu, la plus grosse partie de la dépense est consacrée à l'entretien de la voirie, au regoudronnage des voies en mauvais état. L'année 1982 va enfin débiter le plan de jalonnement sur le modèle européen. Ce plan donnera toutes indications à tous les non Montpelliérains, étrangers ou non, pour repérer dans notre ville, hôtels, monuments publics, administrations, etc... selon les normes les plus récentes. Ce plan sera établi par consultation des principaux intéressés : Fédération de l'Hôtellerie, Bureau de Tourisme, etc...

suite page 13



Elargissement de l'avenue de Blayac



Aménagement de l'Esplanade Paul Valéry

A quoi, sert votre argent...

3) - Espaces verts et cadre de vie

Comme à l'accoutumée, les espaces verts sont les privilégiés du budget. En 1982 la vieille pépinière exigüe de la rue des Razeteurs, à Saint-Martin, sera démolie au Centre Horticole de Grammont, route de Mauguio. Dans l'ancien espace, sera réaménagé le parc de la Maison pour Tous Saint-Martin. Dans le nouvel espace à Grammont, près de la Mare Ecologique sont aménagés 25 hectares de promenades arbustive, florale, (près de la dite-mare) et d'une forêt de cèdres de trois hectares plantée par les jeunes des écoles, qui a maintenant trois ans. Les travaux d'espaces verts continueront à La Paillade, Tastavin et à la Cité Gély. Une nouvelle tranche de 75 millions de centimes est affectée pour effectuer le réaménagement du Peyrou. Enfin, une somme de 110.000.000 de centimes est consacrée à l'espace public entre les ensembles Paul Valéry et Pas du Loup pour continuer l'esplanade dont la première partie a été inaugurée il y a peu, jusqu'à l'Enclos del Iop sur l'avenue Paul Valéry. Sur cet ensemble, sera construit le marché de ces quartiers. Après l'aménagement des espaces verts, entre l'Esplanade et la place de la Comédie, et celui de la Fontaine aux Chevaux, sous le Peyrou, des aménagements du même ordre seront faits au Plan Cadanes, autour de la Croix de Mission, à la place Albert 1^{er}, devant l'Hôpital Saint-Charles, à la Fontaine Saint-Berthomieu et aux Tritons. Bacs à fleurs et aires de jeux se distribueront également harmonieusement pour embellir les quartiers Route de Lavérune, à Celleneuve, à Saint-Martin sur le terrain de l'Evêché ainsi que dans le cadre des écoles fleuries.

4 - Equipements scolaires

L'enfant-roi, thème privilégié de notre équipe municipale : depuis le début du mandat, le tiers des écoles primaires qui manquaient de plateaux d'éducation physique et sportive a été équipé et cette liste se clôt cette année avec le plateau de l'école des Troubadours. Il faut cependant faire face, non seulement à la nécessité des écoles nouvelles dans les quartiers qui se créent sous nos yeux, mais aussi récupérer le retard d'un quart de siècle d'équipements insuffisants ayant laissé se multiplier les écoles en préfabriqué. Au chapitre des écoles nouvelles après la Martelle, la Paillade-Nord, la Maternelle de la Croix d'Argent, la reconstruction du premier groupe scolaire du Jeu de Mail, l'école de Vert Bois qui sera inaugurée le 11 Mars dans le quartier Nord, la maternelle de la Paillade-Nord, ajoutons, pour le budget 1982, la reconstruction du groupe primaire des Aiguerelles, la reconstruction du groupe scolaire Calmette, au Plan des 4 seigneurs, ainsi que la mise à l'étude des projets Père Soulas et la Rauze. Préfabriqués et vieux locaux caractérisent aussi trop souvent les établissements secondaires. De cela aussi la Ville se préoccupe avec l'Etat. 1982 : continuation des travaux de rénovation du lycée Clémentineau, orgueil de l'enseignement pour les filles à Montpellier, premier lycée français de jeunes filles, qui fêtera son centenaire cette année. En même temps reconstruction du C.E.S. du Jeu de Mail qui ouvrira dans peu de temps, travaux au lycée de Mas de Tesse ainsi qu'étude en cours pour supprimer les conditions inacceptables actuelles du L.E.P. Marguerite Audoux.

5) - Montpellier, Ville du sport

Au sport scolaire déjà mentionné, à l'effort pour les piscines connu de tous (une en 1976, quatre en 1982), il faut ajouter la continuation de l'effort d'aménagement du complexe sportif du Domaine de Grammont sur 27 hectares qui reçoit déjà le Centre de Formation Languedocien pour le foot-ball de compétition. En 1982, 4.500.000 F. de travaux pour quatre nouveaux terrains de foot-ball, 2 terrains de rugby, dix terrains de tennis et un gymnase. Par la suite, en 1983, le Stade d'Athlétisme et le parcours cyclo-touriste de 8 kilomètres autour du domaine viendront compléter ce fleuron du sport montpelliérain. Les terrains de sport de quartiers ne sont pas oubliés : et cette année l'effort se porte sur Celleneuve et le Quartier de l'Abattoir, le terrain du Lantissargues, les aménagements du terrain de rugby de la Paillade. Le Budget 1982 permettra également de finir de payer la piscine de la Rauze au Stade Claude Beal et le terrain de football de l'Aiguelongue, sous le Palais des Sports. Chaque budget va aussi, peu à peu, aménager l'accessibilité des sportifs handicapés sur les équipements.

suite p. 14



Pour l'enfance, une priorité absolue des équipements scolaires bien adaptés et en nombre suffisant.



La nouvelle piscine de la Rauze



L'école de Vert Bois sera inaugurée le 11 Mars dans le quartier nord.

MERIDIONALE DES CLOTURES
METALLERIE : Portails - portillons
CLOTURES : (Métalliques, bois, béton)
 Villas - Usines - Tennis - Stades
 haute Sécurité Brise vent
TEL : (67) 58.45.26
 MONTPELLIER - NIMES - SETE - BEZIERS - PERPIGNAN

E.G.C.C.P.
 CONTRATS ENTRETIEN
 DEPANNAGES RAPIDES
 VEHICULES D'INTERVENTION
 GUIDES PAR RADIO - TELEPHONE
 Chaîne gaz recommandé par GDF
E A U
G A Z
CHAUFFAGE
CLIMATISATION
PLOMBERIE
Entreprise B. BRUNO
 Siège et Bureaux :
 1028, av. de la Pompignane
 34000 MONTPELLIER - Tél. : 72.48.08

BERGEON-DE
 CONDITIONNEMENT D'AIR
 VENTILATION
 CHAUFFAGE
 Zone industrielle
 « Les Paluds »
 Lot N° 26, voie N° 2
 13400 AUBAGNE
 Tél. 82.90.80
 Télex Berco 401804 F

CREDIT LYONNAIS
 LA BANQUE DU FUTUR
 VOTRE FUTURE BANQUE
CREDIT LYONNAIS
 VOTRE PARTENAIRE

Centre Commercial
Géant Casino
 sur l'autoroute, sortie Montpellier-sud
 avec **Cafétéria**
 P

Modern' peinture
 DECORATION
 moquette
 papier peint
 peinture
 vitrerie
 6, rue de Bercy, 34000 Montpellier - Tél. : 58.28.75

ETANCHEITE
SOPREMA
 AGENCE DE MONTPELLIER
 12, rue Emile Zola - Tél. : 92.25.57
 Tous procédés d'Etanchéité par :
 - Sopralène
 - Bitume armé
 Avec isolation thermique
 3 usines 17 agences A votre service
MAMMOUTH SOPRALÈNE
 Références locales :
 - Municipalités - Education Nationale
 - Génie militaire - P.T.T.
 - Industrie hôtelière (Frantel-Novotel)
 - Bâtiment IBM

ENTREPRENEURS ARTISANS - PARTICULIERS
SUPERBETON
 BETON PRÊT A L'EMPLOI
 CONSULTEZ-NOUS
 75-43-10 - 75-37-24
 2 unités de production
 - JUVIGNAC :
 143, route de Lodève e 34990 JUVIGNAC
 - VENDARGUES :
 Z.I. RN 113 - 34740 VENDARGUES
 Siège Social et Bureaux : 153, Rte de Lodève 34990 JUVIGNAC B.P. N°102

SUPERBETON : QUALITE et SERVICE

S.A. Ed. TAXY
 Cabine de Manœuvre
 Robinetterie - Cave et Eau
 Vêtements-Protection
 Bottes-Gants
 206, avenue de Lodève
 34000 MONTPELLIER
 Tél. : 75.25.85 - 75.49.66
 Tél. : 480.348
 55, avenue Louis Breguet
 31400 TOULOUSE
 Tél. : 20.43.80
 Tél. : 521.954
 Vente réservée aux patentés

Spapa
 toujours à votre service
 Etanchéité asphalte et multicouche
 Couverture et bardage
 Vente de table, banc en pierre
 Zone Industrielle - 34920 LE CRES - Tél. : 59.11.31

CONCESSIONNAIRE
MAGIRUS DEUTZ
UNIC
IVECO
SO.L.V.I.
 LE RIEUCOULON 34 430 SAINT-JEAN-DE-VEDAS
 TELEPHONE (16.67) 42 60 88

6) - Priorités des priorités : la Culture

L'équipe municipale avait promis six maisons pour tous en six ans, le pari est déjà tenu par les Maisons Léo-Lagrange, à la Paillade, Saint-Martin, Joseph Ricome au Plan Cabanes, Albert Camus à Tastavin, Jean Moulin au Centre-Ville et la Guirlande à la Cité Gély. Il sera dépassé en 1983 avec les projets en cours de la Maison Georges Brassens à la Paillade-Nord, et les Aubes-La Pompignane. Les salles de quartier du Petit Bard, Pergola, du plan des 4 Seigneurs, de la Cité Astruc (dans les anciens locaux, démenagés à Pâques, de la Cuisine Centrale), de la Chapelle Neuve, au premier étage de l'actuelle école des Beaux Arts, seront aménagées courant 1982. A cela s'ajoutent les travaux du Pavillon Populaire pour abriter, en attendant les locaux définitifs, l'Orchestre de Montpellier et du Languedoc-Roussillon. La Ville salue l'installation à Montpellier du GRAND MAGIC CIRCUS, en aménageant avec l'Etat, la Région et le Département un théâtre de plusieurs centaines de places dans l'ancien chais du Domaine de Grammont.

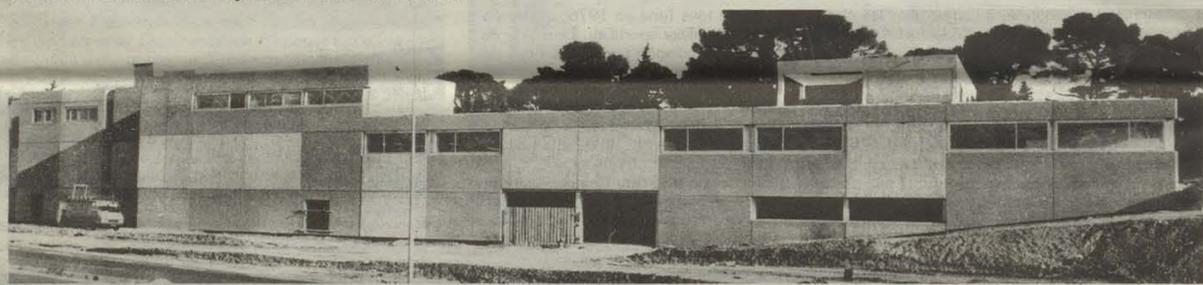
Au Budget 1982 sont inscrites la dernière tranche du Musée Fabre qui sera inauguré le 11 Mars par le Ministre de la Culture, l'acquisition d'un nouveau biblio-bus pour la bibliothèque publique. Les annexes des bibliothèques de quartier se renforcent chaque jour : inauguration récente de celle de la Maison pour Tous de la Guirlande, quadruplement de celle de Saint-Martin déjà ouverte dans une villa offerte à cet effet dans le parc de la Maison pour Tous Saint-Martin, et enfin aménagement d'une annexe de la bibliothèque centrale dans un bâtiment continu à la Maison pour Tous Albert Camus à Tastavin. En même temps, se poursuivent les équipements du Festival de Danse pour faire de Montpellier l'une des capitales européennes de la danse, tant à la Cour Jacques Cœur, au Centre Culturel Municipal de l'Esplanade, qu'au Domaine de Grammont.

7) - Les Equipements sociaux

Ils constituent à n'en pas douter pour la ville l'une des grandes priorités. Elle est illustrée par les haltes-gardiennes ; aux ouvertures de 1981 à l'Aiguelongue et à Saint-Martin viendront s'ajouter les haltes-gardiennes de la Pompignane, près de la Tour de la Babote et le réaménagement de celle de la rue du Collège, vétuste. Deux crèches verront le jour dans l'année ou au début de 1983, celle des Cévennes, rue des Avant-Monts, près de la nouvelle Préfecture et celle d'Edouard VII (3 millions de francs) près de la Maison de l'Agriculture. Le Budget 1982 comporte également une somme de 2.000.000 F pour la pouponnière de l'Aiguelongue et une de 300.000 F pour le déplacement du Jardin d'Enfants de la rue du Collège au rez-de-chaussée de l'actuel premier cycle de l'Ecole des Beaux Arts, école en voie de regroupement près de Saint-Lazare.

La restauration scolaire fait partie des priorités sociales de la Ville. Pour conforter la mise en place à Pâques 1982 des installations de la nouvelle cuisine centrale, orgueil de la Ville, il faut dans chaque école continuer de reconstruire les restaurants scolaires, trouvés souvent dans des conditions déplorables. Le Budget 1982 a inscrit des sommes pour les écoles, Bari, Bologne, Oxford, Condorcet, Lantissargues, Paul Valéry et Petit Bard. Des projets sont à l'étude pour d'autres écoles.

La nouvelle cuisine centrale pour les restaurants scolaires.



Urbanisme :

Des grandes opérations démarrent cette année, Antigone ces jours-ci avec ses logements sociaux, sa Maison d'Occitanie et sa Maison des Syndicats. Au Centre-Ville commence la réhabilitation des logements anciens pour y maintenir les populations existantes et y amener des gens aux revenus modestes, rue de la Verrerie Basse, rue Sainte-Ursule, rue Alexandre Cabanel, et peu à peu dans tous les quartiers Nord de l'écusson. Une opération d'habitat et vie sociale commence également à la Cité Phobos.

Le Budget de la Ville comporte les sommes nécessaires pour acheter le château de Bonnier de la Mosson à la lisière de Juvignac à Montpellier, 15 hectares d'espaces verts d'une grande beauté bientôt ouverts aux Montpelliérains, ainsi que le petit château de l'Aiguelongue, baroque, connu comme « La Maison du facteur » qui sera ouvert, dans le cadre d'une future maison de quartier, aux enfants. Les travaux d'élargissement et d'assainissement du budget 1982 comprendront, en particulier, des opérations sur la rue du Jeu de Mail des Abbés, l'avenue Jeanbrau, la rue de la Fontaine de Lattes, la rue Saint-Cléophas et la rue Villeneuve d'Angoulême. Ajoutons à ces travaux d'urbanisme la finition du cimetière Saint-Etienne (article de fond dans le numéro de Février de Montpellier votre Ville), des travaux au centre aéré de Grammont ainsi que l'extension du Restaurant Municipal.

Par cet ensemble de travaux, la Ville de Montpellier contribue décisivement à fournir du travail aux entreprises de la Ville. Elle équipe le Centre Montpelliérain, les parkings (place Aristide Briant près de la Préfecture, en construction, et celui du Peyrou, en projet) et aide au maintien de l'emploi dans les entreprises du bâtiment et des travaux publics. Après ceux des années précédentes, le budget 1982 s'inscrit à la fois dans cette visée d'aide à la construction en même temps qu'il ressort d'une saine gestion de finances publiques : hardiesse des perspectives en même temps qu'échelonnement prudent des réalisations. Cette politique permet à la fois d'expliquer la faiblesse de l'endettement de la Ville et l'équipement simultané tant du centre-ville que des quartiers. Le prochain recensement réservera des surprises quant à la population de Montpellier qui doit osciller actuellement autour de 230.000 habitants, la Ville fait face à ses engagements en équipant les quartiers naissants en même temps qu'elle équipe les vieux quartiers oubliés, renforce l'image culturelle de Montpellier dans l'ensemble français.

Notre Ville, certes, n'entend pas écraser le Languedoc-Roussillon ni le reste du département de l'Hérault. Elle est à leur service mais pour ce faire elle doit hardiment assurer sa vocation de capitale régionale, héritière de huit siècles d'histoire de la médecine, de la culture. Aujourd'hui, avec ses 37.000 étudiants, Montpellier est une ville jeune, dynamique, où viennent s'établir des industries nouvelles de la pharmacie, de l'agro-alimentaire, de l'informatique. Ses laboratoires, sa recherche, son université, sont son orgueil. Née de la vieille civilisation de nos contrées méridionales, capitale avec Toulouse de l'Occitanie, Montpellier se doit d'être demain l'un des fleurons de la culture et de l'industrie française sur les bords de la Méditerranée, assurant sa vocation internationale vers le Maghreb, l'Afrique, le Proche-Orient et pourquoi pas, la Chine... se retrouvant ainsi digne héritière de l'entrepreneur Jacques Cœur.

Georges FRECHE
DEPUTE-MAIRE de MONTPELLIER

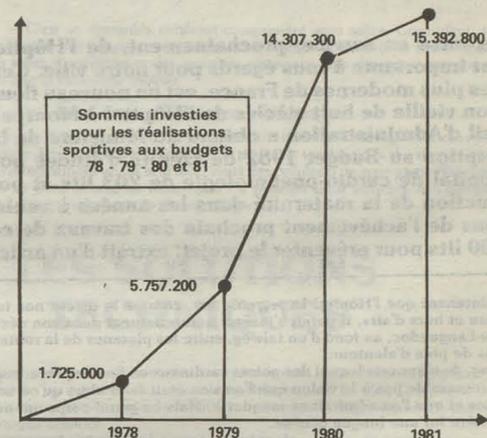
CINQ ANS D'EQUIPEMENTS SPORTIFS SUR MONTPELLIER (1977 - 1981)

Le sport, qu'anime la Commission présidée par Pierre PERALDI, a été, avec la culture, le social, l'éducation, l'une des grandes priorités de notre mandat municipal. Il n'y a pas lieu de présenter ici les travaux d'équipement sportif prévus au budget 1982 qui sont indiqués par ailleurs. Il a cependant paru utile de présenter pour tous les sportifs de Montpellier un bilan statistique et chronologique précis de tous les investissements sportifs réalisés, de 1977 à 1981, sans compter les investissements qui se poursuivront en 1982, à Grammont, au terrain de football de Celleneuve, au plateau d'éducation physique et sportive des Troubadours, etc...

Il est d'ailleurs symbolique qu'à l'heure où paraîtra ce numéro de Mars du Journal Municipal, la Ville inaugure le terrain de football de l'Aiguelongue, juste après la piscine de la Rauze et les vestiaires des terrains de football de la Cité Gély, de Paul Valéry et du Lemasson-Mas Drevon ; ceux des terrains d'Astruc et de la Paillade-les-Tritons suivront peu après. On notera donc que ces équipements concernent à la fois tous les grands sports : football, rugby, boules, escrime, boxe, athlétisme, natation, volley, basket, hand, etc... Saluons au passage l'aide précieuse apportée pour la conception et la réalisation par l'Office Municipal des Sports et les bénévoles qui l'animent. A ces dépenses d'équipement, il faudrait ajouter le Centre d'Evaluation de la Condition Physique et Sportive financée par la Ville et le Conseil Général de l'Hérault à la Maison des Sports, rue du Père Soulas, magnifiquement animé par le Docteur BENEZIS. Ce centre fournit gratuitement à tous les sportifs de la ville, licenciés ou non, quel que soit leur âge, des bilans de santé leur permettant d'exercer leur activité sportive sans danger pour leur santé. Nous aurons l'occasion de revenir dans un prochain article sur les dépenses de fonctionnement, l'aide aux clubs de quartiers.

Georges FRECHE Député-Maire

Président de la Commission des Sports du Conseil Régional du Languedoc-Roussillon



REALISATIONS DEPUIS MARS 1978

Les réalisations sont classées par années et par catégories d'installations

Avril 1978	STADE RICHTER - 1 court de tennis	97.000,00 F	Juin 1980	TERRAIN de FOOT les TRITONS - Reprofilage	185.000,00 F
Avril 1978	STADE RICHTER - 1 mur d'entraînement tennis	20.000,00 F	Septembre 1980	TERRAIN de FOOT PAUL VALERY - Réalisation	278.000,00 F
Mai 1978	STADE de la PAILLADE		Septembre 1980	P.E.P.S. du C.E.S. les GARRIGUES	
	- Eclairage du terrain de rugby	183.000,00 F	Avril 1980	- Construction d'un local vestiaire - salle de danse	146.500,00 F
Décembre 1978	STADE de la PAILLADE		P.E.P.S. de l'AIGUELONGUE - Réfection	112.200,00 F	
	- Construction de 2 buvettes et de 11 guichets	460.000,00 F	P.E.P.S. du PETIT BARD - Réalisation	206.800,00 F	
Décembre 1978	TERRAIN de FOOT BEL AIR - Agrandissement	70.000,00 F	P.E.P.S. des TOURS - Réalisation	241.800,00 F	
Mars 1978	TERRAIN de FOOT les TRITONS - Eclairage	50.000,00 F	Septembre 1980	P.E.P.S. CARNOT - MOLIERE - Réfection	80.000,00 F
Mars 1978	TERRAIN de FOOT LEMASSON - Eclairage		Janvier 1980	BOULODROME BOUSSINESQ - Couverture de 5 Jeux	364.000,00 F
	Vestiaires - vestiaire	81.000,00 F	Mai 1980	PALAIS des SPORTS - Construction de guichets en limite de clôture	34.000,00 F
Juin 1978	TERRAIN de FOOT LEMASSON - Agrandissement	160.000,00 F	Mars 1981	PALAIS des SPORTS : Création de sanitaires pour handicapés dans les vestiaires des sportifs	16.900,00 F
Mai 1978	TERRAIN de FOOT le LEZ - Réalisations	80.000,00 F	Avril 1981	Réfection du plateau d'éducation physique des Aiguelongues au Parc de la Rauze	80.000,00 F
Novembre 1978	TERRAIN de FOOT REDUIT de FONTCARRADE - Eclairage	37.000,00 F	Mise en conformité du terrain d'honneur du Stade Richter pour homologation	267.200,00 F	
	P.E.P.S. TOUR ESTANOVE - Réalisation	57.000,00 F	Jeu de boules Lyonnais au Parc Rimbaud	26.000,00 F	
Avril 1978	BOULODROME du LANTISSARGUES (Extrémité Bd Pédro de Luna) - Réalisation comportant 6 cadres Jeu Lyonnais - Aire de pétanque - sanitaires - vestiaire	165.000,00 F	Mai 1981	Création d'accès pour handicapés : - Gymnase du quartier des Abattoirs	5.000,00 F
Avril 1978				- Gymnase du Mas de Tesse	15.000,00 F
Septembre 1978	BOIS de MONTMAUR - Réalisation d'une aire de pétanque et de parkings	265.000,00 F	Juin 1981	Stade de la Mosson - Aménagement des vestiaires	42.500,00 F
Janvier 1979	STADE RICHTER - Eclairage de 2 courts de tennis	142.000,00 F	Réfection du Terrain d'Honneur de la Mosson	1.548.050,00 F	
Janvier 1979	STADE de la PAILLADE		Construction d'un Jeu de Boules au Parc Antigone	72.400,00 F	
Mars 1979	- Construction de W.C. public et handicapés	15.500,00 F	Réfection de 2 courts de tennis à la Paillade	57.200,00 F	
Mars 1979	STADE de la PAILLADE		Réfection d'Eclairage des Terrains de football		
Mars 1979	- Construction de tribunes 3.800 places	950.000,00 F	- Jeu de Mail	55.106,00 F	
Mars 1979	STADE de la PAILLADE		Stade de la Mosson : Guichets pour la butte	35.000,00 F	
Mai 1979	Eclairage de 2 terrains d'entraînement	360.000,00 F	Stade de la Mosson :		
Mai 1979	STADE de la PAILLADE		- Tourniquets aux entrées	18.000,00 F	
	Couverture de 3.000 places de tribunes	470.000,00 F	- Tribune de Presse	160.000,00 F	
Mai 1979	STADE de la PAILLADE		- Ouverture d'un portail aménagement tunnel	8.500,00 F	
	Eclairage du terrain d'Honneur	700.500,00 F	- Sièges pour Tribune d'Honneur	60.000,00 F	
Octobre 1979	STADE de la PAILLADE		Réfection de l'éclairage des terrains de football des Tritons	53.906,00 F	
	- Clôture d'un terrain d'entraînement	89.500,00 F	Réfection de l'éclairage des terrains de football de Bel Air	47.874,00 F	
Janvier 1979	STADE CLAIRE BEAL		Construction de tribunes (3.130 places) au terrain d'honneur de la Mosson	785.216,00 F	
	Eclairage du terrain d'entraînement	280.000,00 F	Installation d'eau chaude sanitaire par cumulus au Palais des Sports	90.000,00 F	
Octobre 1979	TERRAIN de FOOT ASTRUC		Août 1981	Stade de la Mosson : - Bi-couche à l'arrière des tribunes réservées	50.000,00 F
	- Clôture de protection côté rue	51.000,00 F	Création d'accès pour handicapés : - Centre Nautique	3.600,00 F	
Septembre 1979	TERRAIN de FOOT du JEU de MAIL - Reprofilage	54.000,00 F	Stade de la Mosson : Occultation du terrain	275.000,00 F	
Octobre 1979	TERRAIN de FOOT du JEU de MAIL - Eclairage	86.700,00 F	Stade de la Mosson :		
Octobre 1979	TERRAIN de FOOT BEL AIR - Eclairage	81.000,00 F	Potelets anti-stationnement	26.000,00 F	
Juin 1979	TERRAIN de FOOT GELY - Réalisation	747.000,00 F	Aménagement d'une école de jeunes footballeurs au Domaine de Grammont	370.000,00 F	
Février 1979	P.E.P.S. les MENESTRELS - Réfection	57.600,00 F	Gymnase des Cévennes	3.027.000,00 F	
Janvier 1979	P.E.P.S. OXFORD-BOLOGNE-BARI - Réfection	64.800,00 F	Aménagement d'un local pour l'A.S. Pont Juvénal au Parc Antigone	40.000,00 F	
Mars 1979	P.E.P.S. C.E.S. LAS CAZES - Piste de vitesse	36.800,00 F	Grosses réparations à la chaufferie du Centre Nautique (remplacement du réchauffeur et de l'alimentation des filtres)	60.600,00 F	
Septembre 1979	P.E.P.S. C.E.S. Les GARRIGUES - Réalisation	261.600,00 F	Construction d'une piscine au Parc de la Rauze - V.R.D. et Bâtiment - Participation de la Ville : Vestiaire des terrains de sport de Grammont	3.403.960,00 F	
Mars 1979	P.E.P.S. Les CEVENNES - Réalisation	122.600,00 F	Plateau d'éducation physique aux groupes scolaires Louisville - Heidelberg	1.750.000,00 F	
Mars 1979	P.E.P.S. La MARTELLE - Réalisation	227.600,00 F	Plateau d'éducation physique au Parc Tastavin (Pedro de Luna)	270.000,00 F	
Janvier 1979	GYMNASSE du MAS de TESSE		Plateau d'éducation physique au Groupe Scolaire de la Croix d'Argent	250.000,00 F	
	- Réfection du sol sportif	58.000,00 F	Plateau d'éducation physique au Quartier Paul Valéry	250.000,00 F	
Octobre 1979	GYMNASSE du MAS de TESSE		Vestiaires des terrains de football de quartiers (1 ^{re} tranche)	300.000,00 F	
	- Construction de vestiaires supplémentaires	155.000,00 F	- Mas Drevon	300.000,00 F	
Janvier 1979	GYMNASSE PAUL ROCCA		- Paul Valéry	300.000,00 F	
	- Réfection du sol sportif	58.000,00 F	- Cité Gély	300.000,00 F	
Novembre 1979	GYMNASSE PAUL ROCCA		Terrain de football de l'Aiguelongue	1.022.859,00 F	
	- Agrandissement du logement de gardien	59.000,00 F			
Avril 1979	BOULODROME PAILLADE - PETANQUE : Réalisation	160.000,00 F			
Mai 1979	BOULODROME des ARCEAUX				
	- Construction de sanitaires	85.500,00 F			
Mai 1979	PARCOURS SPORTIF de MONTMAUR				
	- Construction de sanitaires	86.500,00 F			
Mai 1979	PALAIS des SPORTS - Aménagement de la salle n°2 (Salle de Judo)	217.000,00 F			
Septembre 1979	PALAIS des SPORTS - Aménagement et mise en conformité pour les spectacles	80.000,00 F			
Janvier 1980	STADE de la PAILLADE - Construction de gradins bétonnés sur la butte - 7.000 places	149.000,00 F			
Mai 1980	COMPLEXE SPORTIF de GRAMMONT				
	- 1 ^{re} tranche	2.080.000,00 F			
Avril 1980	TENNIS de la PAILLADE				
	- Construction de vestiaires - sanitaires	197.000,00 F			
Septembre 1980	L.E.P. - C.F.A la PAILLADE				
	- Réalisation d'un terrain de football	233.000,00 F			

ENTREPRISE A. CREGUT et Fils

TRAVAUX ROUTIERS - V.R.D.
S.A. au capital de 4 500 000 F

1740 Avenue du Maréchal JUIN
30014 NIMES Cedex B.P. 1080
Tél. : (66)84.99.98

Chemin de MALPAS
34000 MONTPELLIER
Tél. : (67)65.96.58

PROTECTION
CONTRE LE VOL

S.F.P.P.

« La Salicorne »
Autoroute de Carnon
34970 LATTES

Tél. 65.01.65

Installateur Agréé
par les Assurances

DEVIS GRATUIT
sans engagement
en téléphonant
au 65.01.65

COSTE
PEINTURES

papiers d'arts. peintures
revêtements. moquettes

RUE St HILAIRE, MONTPELLIER
65.69.65

MONTLAUR



ROUTE DE CARNON - MONTPELLIER

L'hypermarché qui combat la vie chère

ENTREPRISE



RICARDO S.A.

34630 SAINT-THIBÉRY

Travaux Publics

Routes Carrières

Terrassements

Tél. : 76.90.55



MENUISERIE
EBENISTERIE
SALVADOR

bois et aluminium pour chauffage électrique
faux plafonds • cloisons sèches
agencement de magasins • meubles stratifiés
escaliers

732, rue du Pas du Loup - 34000 Montpellier
Tél. : (67) 42.49.67

CONSTRUCTION DE L'HOPITAL LAPEYRONIE

La mise en service, prochainement, de l'Hôpital Lapeyronie est importante à tous égards pour notre ville. Cet hôpital, l'un des plus modernes de France, est un nouveau fleuron à la tradition vieille de huit siècles de l'Hôpital à Montpellier. Le Conseil d'Administration a obtenu du Ministère de la Santé l'inscription au Budget 1982 de crédits d'études pour un nouvel hôpital de cardio-pneumologie de 203 lits et pour la reconstruction de la maternité dans les années à venir. Nous profitons de l'achèvement prochain des travaux de cet hôpital de 800 lits pour présenter le projet, extrait d'un article de M. A. C.

Maintenant que l'Hôpital Lapeyronie est, comme le disent nos techniciens, « hors d'eau et hors d'air », il paraît s'insérer naturellement dans son décor de collines du Bas-Languedoc, au fond d'un talweg, entre les platanes de la route de Ganges et les bois de pins d'alentour.

Long, de n'importe lequel des points cardinaux où l'on se place, massif, imposant, il ne ressemble pas à la vision que l'on s'en était faite alors qu'on se penchait sur les plans et que l'on admirait sa maquette. Mais ce grand corps qui ne vit pas encore a derrière lui une longue genèse.

Le point de vue de l'Architecte

« Tenus par le programme et les servitudes, il fallut utiliser au maximum la différence de niveau entre le plateau et le lit du Verdanson, en tenant compte de la limitation de hauteur. De plus, nous avions la volonté d'éclairer naturellement le maximum de locaux en utilisant sous ce climat, la possibilité de patios multiples.

Mais tout cela amena naturellement et obligatoirement à nous étaler au sol sur une surface de 25 000 m² environ sur les 15 ha disponibles.

La répartition de départ pour la recherche du parti fut basée sur le principe d'un hôpital de cinq niveaux, dont le niveau 1 correspondait au lit du torrent (celui-ci ayant été préalablement déplacé sur plus d'un kilomètre et passant sous la desserte routière de l'Hôpital), le niveau 3 à l'entrée principale sur le plateau, ce qui amène à davantage de déplacement horizontaux que verticaux ».

Les problèmes énergétiques, énergie totale

On a envisagé au départ, compte tenu de son architecture concentrée avec de nombreux locaux demandant une ventilation, une récupération de la chaleur contenue dans l'air extrait de l'Hôpital. Cette chaleur sera renvoyée sur une pompe à chaleur (machine frigorifique qui permet d'absorber la chaleur pour l'utiliser ultérieurement).

On avait également étudié une mise en place de capteurs solaires pour produire l'eau chaude sanitaire et une récupération de chaleur par la nappe d'eau souterraine (150 m de profondeur) pour préchauffer. Une étude de rentabilité nous l'a fait abandonner.

CRUZEL, Directeur Général du Centre Hospitalier Universitaire de Montpellier, (in « Techniques Hospitalières », 36^e année, n° 434, Novembre 1981, pages 57 et suivantes). En liaison avec l'Hôpital, la Ville construira également en 1982 le passage aérien pour l'entrée à l'Hôpital Lapeyronie en évitant tout danger sur la route de Ganges. Enfin, la mise en service de l'Hôpital accélérera, à proximité, la construction de la nouvelle faculté de médecine.

Georges FRECHE

Président du Conseil d'Administration du Centre Hospitalier Régional



M. DU CAILLAR, Chirurgien et membre du Conseil d'Administration, présente l'une des modernes salles d'opération du nouvel hôpital.

L'asepsie, l'hygiène, la sécurité

On n'insistera jamais assez en milieu hospitalier sur l'importance primordiale de ces trois questions.

D'abord, la propreté et l'hygiène sont non seulement indispensables, mais conditionnent la désinfection et l'asepsie.

Nous avons regretté de n'avoir pu réaliser la possibilité d'affecter une literie à chaque entrant, qui lui aurait été retirée à sa sortie, car cela supposait des moyens et des surfaces dont nous ne pouvions disposer.

Nous avons cependant créé une stérilisation centralisée où seront désinfectés les matériels venus sur containers spéciaux, le chariot entrant de plain-pied dans l'étuve à désinfection. La stérilisation centralisée est actuellement bien maîtrisée dans de nombreux établissements sans qu'il soit nécessaire de s'appesantir sur cette technique.

L'adaptation de l'ensemble à la demande de soins et la mise en place d'un Département.

Initialement, l'ensemble était d'une extrême souplesse et l'on avait conçu une répartition des locaux permettant, dans de nombreux cas, des possibilités d'hospitalisation, de façon à ce que les chambres de malades ne soient pas figées par service. Après la modification du programme, cela devint moins aisé. Cela demeure encore possible pour l'unité de traumatologie, mais devient plus réaliste pour les services isolés comme la rhumatologie ou les maladies du sang. Cependant, l'instauration de lits d'urgence et de policlinique permettent le désencombrement de certaines unités et une autre vision de l'hospitalisation.

VUE D'ENSEMBLE DE L'HOPITAL

Le niveau type comprendre deux fois quatre unités de soins de trente lits, soit deux cent quarante lits. Actuellement, après remaniement, la répartition est la suivante :

Niveau 1 :

- 30 lits de réadaptation fonctionnelle.
- Les consultations de rhumatologie, de rééducation fonctionnelle (plus le plateau technique) avec piscine. L'ensemble laboratoires, animalerie. Locaux techniques : stérilisations, lingerie, pharmacie, morgue, magasins généraux. La cuisine et le restaurant du personnel, une cafétéria, archives centrales et bibliothèque, vestiaire du personnel.

Niveau 2 :

- 90 lits de rhumatologie.
- 24 lits de soins intensifs (urologie, néphrologie et maladies métaboliques).
- 10 lits de grands brûlés.
- 10 lits d'urgence.
- 20 lits de réanimation.
- 12 postes d'hémodialyse périodique.

Le bloc opératoire : 16 salles, la radiologie centrale, l'hémodialyse, les locaux d'enseignement, l'amphithéâtre, laboratoire d'anatomie pathologique.

Niveau 3 (Entrée principale)

- 82 lits d'urologie.
- 30 lits d'orthopédie traumatologie.
- 45 lits de chirurgie maxillo-faciale.
- 12 lits d'hospitalisation de jour (maladies du sang).
- 15 lits de policlinique.

avec accueil, administration et consultations externes centralisées.

Niveau 4 :

- 17 lits de maladies du sang.
- 45 lits de médecine générale.
- 35 lits de néphrologie.
- 120 lits d'orthopédie traumatologique.

Niveau 5 :

- 31 lits de maladies du sang.
- 52 lits de maladies métaboliques.
- 60 lits de neurochirurgie.
- 30 lits de chirurgie viscérale à orientation traumatologique.
- 30 lits d'endocrinologie.

Il y a donc deux grands plateaux (niveaux 1 et 2) un plateau moyen (niveau 3) avec un appendice formant deux tripodes, les niveaux d'hospitalisation dont quatre branches simples conçues en unités de base de trente lits comprenant essentiellement des chambres à deux lits et à un lit plus accompagnant et deux branches doubles de soixante lits de base aux mêmes répartitions. La différenciation de l'ensemble des services et la spécialisation de certains soins intensifs ou autres, technicité très élaborée, nous ont obligés à une gymnastique d'aménagement assez compliquée que l'on a pu résoudre grâce à une conception constructive basée sur une large trame de base de 7 m x 7,20 m avec poteaux et un minimum de cloisons pleines, de manière à prévoir pour l'avenir une possibilité de remaniement. Cette même possibilité se retrouve dans les vastes plateaux techniques.

LES OPTIONS TECHNIQUES ET FONCTIONNELLES

Le programme connu, le parti architectural défini et accepté, à quelles options techniques devait répondre cet hôpital et quelles directives fonctionnelles allait-on lui donner ?

La centralisation des moyens

• **Le plateau opératoire.** — Il se présente en un seul bloc, doté de seize salles d'opérations, avec cependant, des discriminations et des affectations nécessitées par le niveau fonctionnel (septique, aseptique) ou technique : flux laminaire, radiographie ou même spécialisé : fauteuils de chirurgie maxillaire, par exemple.

• **La radiologie.** — C'est un ensemble cohérent comprenant seize salles. Cependant, toute centralisation doit sécréter ses propres exceptions, on les retrouve ici avec la radiologie opératoire dans les salles d'opération et des appareils classiques, aux urgences, aux consultations externes ainsi que la radiologie mobile.

Les consultations externes

Plus de services de consultations au niveau de chaque unité comme le prévoyait l'ancien projet, mais mise en commun des moyens avec Centrale de prises de rendez-vous. Le nouvel Hôpital voit ses consultations regroupées en un seul bloc, dans des cellules d'un type particulier permettant l'humanisation de cette activité au maximum. Ce principe aussi supporte des exceptions comme par exemple les consultations de rhumatologie.

LES SOLUTIONS TECHNIQUES

Cet hôpital a été voulu, dès le départ, comme un ensemble doté des techniques les plus récentes, certaines entrant en jeu par suite de contraintes architecturales. En effet, l'étalement au sol (25 000 m²) et les surfaces totales, près de 80 000 m² amenaient obligatoirement à limiter les déplacements de longue distance.

• **Un système de transport automatisé pour le service des repas, du linge propre, des produits pharmaceutiques et de la droguerie.**

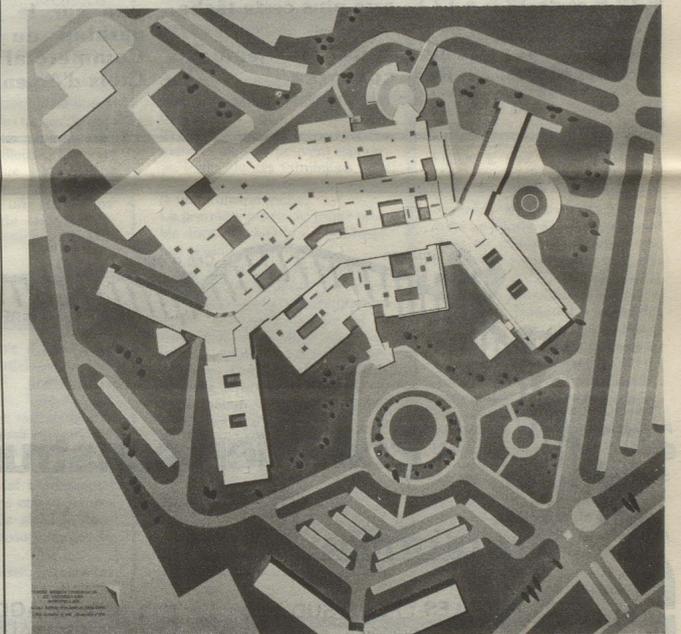
Il s'agit de tortues guidées électroniquement et autoprogrammées selon un procédé bien connu.

• **Le service du linge sale et des ordures ménagères**

Il s'effectuera par le moyen de deux très gros tubes pneumatiques, chacun d'un diamètre de 500 mm. Ces tubes blanchisserie, l'autre évacuant ces containers vers un local technique extra-hospitalier.

• **Un double système de tubes pneumatiques est interconnecté dans tout l'établissement.**

L'un est utilisé pour le transport des documents et des radios, l'autre pour le transport du sang et des produits de laboratoires.



La maquette du nouvel hôpital Lapeyronie, route de Ganges, de 803 lits, qui ouvrira début 1983. Les travaux d'accès par un passage en surplomb, dirigés par la Mairie, vont bientôt commencer sur la route de Ganges pour en faciliter l'accès. On reconnaît au fond, l'arrivée des ambulances et la station d'hélicoptères pour le SAMU.



Dans les entrailles du monstre, l'architecte, M. VIALA, présente la chaufferie au Directeur M. CRUZEL, aux membres du Conseil d'Administration.

SOCIÉTÉ MONTELLIÈRAINE DE TRANSPORT URBAIN

A compter du 3 octobre 1981

LIGNE 15 GRAMMONT - GARE

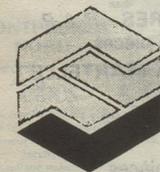
Mercredi et samedi seulement

HORAIRE

DÉPARTS DE LA COMÉDIE	DÉPARTS DE ST-ETIENNE
13 h 10	13 h 35
14 h 00	14 h 25
14 h 50	15 h 15
15 h 40	16 h 05
16 h 30	16 h 55
17 h 20	17 h 45



786 54



bureau d'études pour l'urbanisme et l'équipement de la région méditerranéenne

BETEREM

INFRASTRUCTURE - BATIMENT T.C.E.

URBANISME - ETUDES ECONOMIQUES

PILOTAGE - COORDINATION

Montpellier : « le villeneuve »,
Av. villeneuve d'angoulême, 34100
Tél. : (67) 42.66.00

62 052

L'HUMANISATION LE POINT DE VUE DE L'HOMME

L'Hôpital Lapeyronie se caractérise par une entrée générale sobre et monumentale où, dans le hall, malades hospitalisés, consultants et visiteurs trouvent un accueil, l'administration, des boutiques : tout cela au niveau des consultations externes.

L'établissement est doté de chambres à un ou deux lits avec sanitaire et possibilité de téléphone ou télévision. De nombreux lits d'accompagnant sont prévus. Nous avons investi dans une recherche raffinée des lieux de passage ou d'attente, mais dans le cadre de nos crédits.

Les espaces verts ont déjà fait l'objet d'appels d'offres. L'Hôpital apparaîtra couleur « lumière de cinq heures » au milieu des cyprès, des jujubiers, des mûriers, des oliviers, des pins et des arbustes de nos garrigues, car il faut qu'il se fonde, malgré sa masse, dans son paysage naturel.

L'Internat, les logements de fonction, l'hélistation, le décrochement des urgences et de l'amphithéâtre viendront compléter la composition de l'ensemble qui s'articule avec le nouveau Centre administratif André Benach, en un vaste composition polygonale.

On peut escompter maintenant que l'établissement sera terminé au mois de juillet 1982, afin de s'ouvrir dans le courant de l'année 1983 comme prévu.

Tribunes

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS ET V.G. RAPATRIÉS D'A.F.N. ET D'O.M.

Notre Association connaît une activité toujours soutenue. Nos permanences du samedi reçoivent la visite de nombreux camarades, de même les lundis, mercredis et vendredis, de 9 h à 11 h 30. Il faut amener à notre groupement ceux qui ne le connaissent pas encore. En le faisant, ils rendront service, non seulement au groupement, mais aussi aux nouveaux adhérents. L'Association groupe en son sein, en dehors de toute obédience politique, philosophique ou religieuse, tous les combattants et victimes des guerres de

14/18 - 39/45, d'Afrique du Nord et d'Outre-Mer. Elle a pour mission de resserrer les liens de solidarité et de camaraderie entre les Anciens Combattants repliés, de soutenir ses membres auprès des Pouvoirs Publics, de les guider dans leurs démarches et de défendre leurs intérêts moraux et matériels. Elle met gratuitement à leur disposition un Service de consultations et de renseignements, ayant à son actif une longue expérience et une compétence indiscutable, tant en ce qui concerne la retraite du combattant, les pensions d'invalidité, les

décorations, que l'emploi ou le logement auxquels ils pourraient avoir droit. Ils peuvent également consulter son service juridique, son service technique, son médecin conseil, son avocat conseil.

L'Association fondée en 1963, peut être fière des résultats obtenus, aussi bien que sur le plan général, que pour chaque cas particulier. L'action dévouée désintéressée de ses militants éclairés est une garantie pour celui qui se laisse conseiller.

Nous rappelons à tous nos adhérents qu'une permanence fonctionnelle à la Trinité, NICE, (« le Chêne Vert »), Bât. 6, animée par M. Marc YAFIL et à PARIS, par M. PONS Antoine, 9, Bd de Provence, 75009. Pour toute demande comportant une réponse écrite, joindre deux timbres-poste.

Siège Social : Café de la Paix, 9, rue Maguelone, 34000, MONTPELLIER.

Jean PIERRE-BLOCH Président de la LICRA à Montpellier

Le Racisme, dénonce depuis des lustres par des hommes épris de Liberté et de Justice, de Tolérance et d'Humanisme, continue de sévir. Ses manifestations, parfois sournoises ou insidieuses, parfois violentes, peuvent varier : évoluer, s'adapter au contexte du temps et de l'Espace ; le fond demeure. - Exploiter l'ignorance, la crédulité, la passion des foules, pour détourner leur attention des problèmes majeurs qui les préoccupent, et en faire tomber les responsabilités ; non pas sur les vrais coupables : les oppresseurs, les nantis, les démagogues ; des hommes ou des groupes assoiffés de pouvoir et d'argent ; mais sur une ou plusieurs minorités sans défenses, innocentes, c'est l'application simpliste de la méthode du « bouc émissaire » expiatoire ou « du pelé, du galeux, du tondu » - Le procédé est tellement facile, qu'il se répète de génération en génération, ici ou là, à l'Est ou à l'Ouest, au Sud comme au Nord, partout et toujours, et ce, malgré de sérieux et pathétiques appels à la Raison lancés par des hommes lucides et clairvoyants.

La Ligue Internationale contre le Racisme et l'antisémitisme (LICRA) a été, et reste le fer de lance du Combat mené par ces hommes : - Il ne s'agit pas seulement, de démanteler les théories scientifiques instituant l'idée de prétendues « Races supérieures » et par conséquent, l'existence de « races inférieures » ; de dénoncer telles ou telles ressurgences ou brimades, de clamer son indignation

quand la violence éclate, - mais d'abord et surtout d'éduquer.

Eduquer : maître mot : faire prendre conscience à nos concitoyens que tous les hommes sont frères, que les différences existent ; faire passer le message, le slogan actualisé de la LICRA.

« Si tu diffères de moi, frère, loin de me léser, tu m'enrichis ».

Aider les hommes à devenir de plus en plus tolérants, pour accéder au bonheur, à la paix. La LICRA souhaiterait que ce combat permanent et pacifique, devienne la devise journalière de chacun de nous.

C'est pourquoi elle invite tous nos concitoyens et amis à venir grossir ses rangs.

Elle les invite à la Conférence débat qui se tiendra le **Mercredi 31 mars 1982 à 21 heures au Sofitel**, Montpellier (Le Triangle) animée par son président national M. Pierre Bloch, ancien ministre, résistant, déporté, évadé ; journaliste et écrivain. M. Pierre Bloch succède ainsi, au Président Gaston Monnerville et à M. le Pasteur La Granère, dont les passages à Montpellier ont été marquants.

Nul doute, que la discussion qui s'engagera, sera enrichissante et intéressera tout l'auditoire. A bientôt donc...

Pour le Comité

M. Maurice Benassaya
Vice-Président de la LICRA
Montpellier

Pour tout renseignement :
S'adresser L.I.C.R.A.
2, rue Girard - Montpellier

Institut de promotion sociale : GENESE ET OBJECTIFS

Le 19 novembre 1980, des personnes handicapées, des éducateurs, et formateurs, des socio-professionnels, des personnes liées au milieu médical, décidaient de créer à Montpellier, l'INSTITUT DE PROMOTION SOCIALE (I.P.S.). Cette association se fixait comme objectif prioritaire, l'intégration professionnelle et sociale des personnes handicapées, qu'il s'agisse d'handicapés physiques, mentaux ou sociaux.

Au delà des discours en tout genre, force est bien de constater que, du fait des différences d'aptitudes physiques, mentales ou sociales qui les caractérisent, ces personnes ne parviennent que très difficilement à briser tous les préjugés et diverses oppositions qui sont un véritable frein à leur intégration pleine et entière dans la société.

Face à ce refus d'insertion les personnes handicapées en sont le plus souvent réduites à se cantonner dans une situation d'assistés, que ce soit dans la vie professionnelle ou tout simplement dans la vie sociale. Il est incontestable que les progrès de ces dernières années, en ce qui concerne les diverses prestations servies à ces personnes, n'ont pas été suivis d'un effort similaire au niveau de la formation et de la réinsertion professionnelle.

Afin de lutter contre cet état de faits, les membres fondateurs de l'Institut de Promotion Sociale décident donc de fixer deux objectifs à leur action :

1 - La création d'un Centre de Préformation ouvert à l'ensemble de la population handicapée ;
2 - La mise en place d'une structure de production composée essentiellement de travailleurs handicapés et agissant dans le milieu ordinaire de production.

1 - CREATION D'UN CENTRE DE PREFORMATION

Conscients que toute réinsertion professionnelle passe par une nécessaire qualification, les responsables de l'I.P.S. ont donc décidé comme objectif premier, la mise en place d'une véritable structure de préformation. Celle-ci s'intéresse plus particulièrement aux handicapés les plus démunis sur le plan culturel, en gros ceux dont le niveau scolaire se situe aux lisières de l'analphabétisme. En effet, si les personnes handicapées possédant un bon niveau

d'instruction ont la possibilité d'effectuer divers stages de formation, soit par le biais des centres de rééducation professionnelle ou par celui des centres de formation professionnelle pour adultes, il n'en va pas de même pour les travailleurs manuels victimes d'accidents ou maladies professionnelles. Ceux-ci se trouvent alors dans l'impossibilité d'assumer une reconversion professionnelle et se voient le plus souvent réduits à une situation de chômeurs ou d'éternels assistés.

Les statistiques fournies à nos «COTOREP» montrent l'importance numérique de ce groupe d'handicapés. C'est pour lutter contre cet état de faits et pour redonner quelque espoir à ces personnes le plus souvent condamnées à vivre de pensions ou allocations, que l'I.P.S. met en place sa structure de préformation. Celle-ci permettra à ces handicapés de tous ordres, d'acquiescer les bases suffisantes pour accéder à des stages de rééducation ou de formation professionnelle débouchant sur une qualification et donc une insertion dans le monde du travail relativement plus facile.

Ce Centre de Préformation sera donc ouvert à l'ensemble de la population handicapée et à côté des personnes handicapées physiques ou mentales, pourront se situer des handicapés sociaux (travailleurs migrants très peu scolarisés, réfugiés de divers pays, sortis de prison...).

Les stages de préformation seront composés d'une population souvent hétérogène de façon à éviter tout phénomène de sinistrose. Nous remarquons très souvent que des groupes composés uniquement de travailleurs handicapés sont conduits à se replier sur eux-mêmes, à majorer les difficultés qui sont les leurs. C'est cette espèce de complexe du handicapé que nous souhaitons éviter en mélangeant au maximum les divers handicaps à l'intérieur de nos stages.

Soulignons enfin que ce centre de préformation sera en liaison étroite avec la cellule Entreprise de l'I.P.S., laquelle peut offrir un éventuel emploi de transition aux stagiaires en attente d'une nouvelle formation professionnelle. Une entreprise composée uniquement de travailleurs handicapés. Dans le domaine de l'insertion professionnelle, l'Institut de Promotion Sociale a tenu à apporter une preuve vivante de la capacité des travailleurs handicapés à être efficaces et responsables, en

créant une entreprise composée uniquement de ces mêmes travailleurs handicapés et agissant dans le milieu ordinaire de production, il s'agit donc tout autant d'un refus clairement exprimé du travail protégé que d'une confiance dans les aptitudes professionnelles des personnes handicapées. Deux directions ont été données au départ, à cette entreprise de



Inauguration des locaux de l'I.P.S. avenue du Pont Juenaal.

créant une entreprise composée uniquement de ces mêmes travailleurs handicapés et agissant dans le milieu ordinaire de production, il s'agit donc tout autant d'un refus clairement exprimé du travail protégé que d'une confiance dans les aptitudes professionnelles des personnes handicapées. Deux directions ont été données au départ, à cette entreprise de

créant une entreprise composée uniquement de ces mêmes travailleurs handicapés et agissant dans le milieu ordinaire de production, il s'agit donc tout autant d'un refus clairement exprimé du travail protégé que d'une confiance dans les aptitudes professionnelles des personnes handicapées. Deux directions ont été données au départ, à cette entreprise de

Aujourd'hui, l'Institut de Promotion Sociale anime une entreprise comprenant treize salariés, issus de plus souvent de couches sociales les plus défavorisées. Des femmes et des hommes, hier rejetés au chômage et dans une situation d'assistés, travaillent maintenant selon les mêmes règles que des travailleurs dits «normaux», trente personnes sont actuellement en stage et peuvent espérer, au terme de ces formations, être mieux armés pour s'intégrer dans la vie professionnelle.

La première phase du projet semble donc déboucher sur des résultats positifs. Même si des difficultés subsistent, les objectifs de départ paraissent donc atteints dans leurs grandes lignes. Il importe maintenant de consolider ce qui existe, de développer de nouvelles activités pourvoyeuses d'emplois, de donner sa véritable structure au Centre de Préformation, afin que l'intuition de départ, qui reposait sur la foi en la réinsertion, même des plus démunis, puisse devenir réalité.

I.P.S. - 99, av. du Pont Juenaal - Tél. : 65.84.96.

II - LES OBJECTIFS

Après quinze mois d'activité, et compte tenu des réalisations déjà existantes, l'I.P.S. garde deux objectifs prioritaires. Tout d'abord l'évolution de son centre de formation vers une structure authentique de préformation, ouverte à tous les handicapés de tous âges. C'est là un objectif fondamental qui, s'il n'était pas atteint, représenterait une faille sérieuse dans les options philosophiques de l'association. Au niveau entreprise, les activités

Reprise des activités de la Fédération des Aveugles de FRANCE dans notre ville.

Parmi les multiples associations qui, dans notre ville s'occupent des personnes handicapées, nous signalons les changements intervenus au niveau de la Fédération des Aveugles de FRANCE, et filiale régionale, l'Union des Aveugles de MONTPELLIER et sa région.

M. Henri BONNET, qui présidait ce groupement depuis de nombreuses années, a cédé de poste à M. Louis GRAVIER, personnalité du monde des handicapés, bien connue dans notre ville. Le siège de l'association a été transféré au 16 de la rue TERRAL, tél. : 60.61.71.

Un nouveau bureau a été constitué, au sein duquel nous remarquons la présence de nombreux jeunes, élément qui dénote la vitalité de cette association, la plus représentative du monde des aveugles.

Les maux-voyants de notre région, peuvent donc s'adresser à cette association pour tous les problèmes qui les concernent. L'action de la Fédération des Aveugles de FRANCE s'est toujours manifestée essentiellement dans le domaine social. Les grandes avancées législatives concernant cette catégorie d'handicapés sont dues au combat permanent que les divers responsables de cette association ont conduit depuis des décennies. Aujourd'hui encore, le Président National, M. André NICOLLE, est un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics. Rappelons notamment qu'il conduisait la délégation des 29 associations qui, en décembre dernier, ont rencontré M. François MITTERRAND, Président de la République.

Il reste donc à souhaiter que l'Union des Aveugles de MONTPELLIER et sa région, puisse, sous la présidence de M. Louis GRAVIER, conduire une action efficace en faveur des aveugles et maux-voyants.

Pour bien construire ici, il faut être d'ici.

SUR LE LITTORAL ...

...ET A MONTPELLIER

<input type="checkbox"/> ARGELES : PLEIN SUD de 1 à 2 pièces - cabine avec combles <input type="checkbox"/> GRUISSAN : PORT-SUD de 1 à 3 pièces - cabine <input type="checkbox"/> CAP D'AGDE : L'AVANT PORT de 1 à 3 pièces <input type="checkbox"/> CAP D'AGDE : LES MARINES DU CAP du studio-cabine au 5 pièces <input type="checkbox"/> CAP D'AGDE : LE CLOS SAINT-MARTIN du 2 pièces au 4 pièces	<input type="checkbox"/> CAP D'AGDE : LE CENTAURE des maisons de 1 à 2 pièces cabine avec combles. <input type="checkbox"/> LA GRANDE MOTTE : LES JARDINS DU COUCHANT du studio-cabine au 3 pièces <input type="checkbox"/> LA GRANDE MOTTE : LES JARDINS DU PONANT du 2 au 4 pièces. <input type="checkbox"/> SAINT-CYPRIEN : PORT SOLEIL du studio au 2 pièces cab.	<input type="checkbox"/> L'ERASME : P.C. Appartements de 4 et 5 pièces <input type="checkbox"/> LE JARDIN DU PERE SOULAS : Appartements F1 et F2 <input type="checkbox"/> LES MAS DU CRES - P.A.P. : Maisons de 4 et 5 pièces <input type="checkbox"/> LES MAS DE LA MARTELLE - P.C. : Maisons de 4 à 5 pièces <input type="checkbox"/> LE PARC - P.C. : du 2 pièces au 4 pièces
---	--	---

14, av. Frédéric Mistral
34000 Montpellier
tél. (67) 92.77.65

urbat

montpellier

Veillez m'envoyer gratuitement votre documentation sur le (ou les) programme (s) marqué (s) d'une croix.

Nom _____

Adresse _____

Réalisation - **DEROMEDI**

SONEGERIM

vous propose

<p>MONTPELLIER NORD</p> <p>le clos des elbes</p> <p>Av. du Père Soulas Petite résidence tranquille au cœur des nouvelles facilités Chauffage individuel Tél. : 42.74.55</p>	<p>MONTPELLIER CENTRE</p> <p>LA GUIRLANDE</p> <p>Rue de Font-Carade, près du jardin des poètes donnant sur un parc centenaire Une résidence de qualité dans la verdure d'un site classé Tél. : 92.88.74</p>	<p>MONTPELLIER OUEST</p> <p>les collines d'estanove</p> <p>Rue de Laverne Une mini-ville à deux pas du centre ville Centre commerciale Poste, Piscine, Tennis Tél. 42.74.55</p>
--	---	--

A LA GRANDE MOTTE
LES TERRASSES DE LA MER
Près du Pont du Vidourle, un ensemble immobilier unique et irrésistible sur la station. Face à la mer. Cuisines équipées. Tél. 56.80.54

ISOLATION THERMIQUE ET PHONIQUE, GARAGE
Appartements du T1 au T6 avec parking et cellier à prix fermes dès la réservation
PRESTATIONS DE LUXE

Pour recevoir, sans engagement de ma part, des informations sur le (les) programme(s) de mon choix :

NOM _____ ADRESSE _____

A envoyer à : SONEGERIM, les Collines d'Estanove, 2, rue de l'Escoutalou, route de Laverne - Montpellier - Tél. : (67) 42.91.60

Entreprise Générale et travaux publics

s.a.r.l. BATIMA

J.C. SANCHEZ (Gérant)

Rue des Combes
34570 SAUSSAN
Tél. : 42.61.03 - 55.40.51

**TERRASSEMENT
BETON ARME
PLATERIE
CARRELAGE
RAVALEMENTS
DE FAÇADES**

S.E.R.M. WE SM
Société d'équipement de la région montpelliéraine
B.P. 9033 - 34041 MONTPELLIER CEDEX
Tél. (67) 65.79.90

● Un partenaire efficace et dynamique pour les collectivités locales de sa région

● Un conseil et un guide éclairé pour la réalisation de vos projets

USINES LOTISSEMENTS • BUREAUX

Centres commerciaux et artisanaux
Sports, loisirs et tous équipements publics
ZONES INDUSTRIELLES

Une soirée de quatre concerts pour l'ouverture de la Discothèque Municipale de prêt.

Pour faire connaître aux Montpelliérains la discothèque municipale de prêt du boulevard Sarrail, quatre concerts ont été donnés le jour même de l'inauguration dans la salle Molière. Chacun des genres musicaux représentés dans la collection de la discothèque a été entendu pendant une demi-heure. Devant une salle archi-comble, Louis Berthelon, les solistes et les musiciens de l'Orchestre de Montpellier et du Languedoc-Roussillon, ont donné de Stravinsky, un Puccinella qui a séduit jusqu'aux auditeurs les moins avertis.

Thierry Recher et Hugues Regis, auteur-compositeur de plus de 700 chansons, ont présenté un court échantillon de leur art.

«Point d'Orgue», autre formation montpelliéraine, dans la plus pure tradition du Jazz, a fait applaudir ses solos par ceux-là même qui respectaient scrupuleusement les silences entre les mouvements de musique classique, abolissant ainsi des frontières absurdes.

Enfin «Palsembieu», pour sa première prestation dans une salle aux lambris dorés, a donné une retentissante démonstration de la valeur des groupes de rock de notre ville.

Atmosphère bon enfant, cohabitation exemplaire, tous ces mélomanes venus d'horizons si divers, et dont les jeunes gens constituaient l'écrasante majorité, debout le long des murs, assis sur les marches d'escaliers, n'ont pas ménagé leurs applaudissements pour une expérience audacieuse, certes, mais qui a tenu toutes ses promesses.

Josette FENOY

Déléguée à la bibliothèque municipale



Développement de la lecture publique



Salle de lecture de l'annexe de la bibliothèque municipale à la Maison pour Tous Saint-Martin.

Le temps n'est pas si loin où l'on pouvait penser à Montpellier, que le livre resterait le domaine réservé d'un certain nombre d'initiés. Aujourd'hui dans les bibliothèques municipales il arrive même que se forment des files d'attente.

Pour aider ce mouvement d'intérêt croissant des Montpelliérains pour la lecture, un conservateur a été nommé à la lecture publique, ce qui porte le nombre des conservateurs à trois. Deux postes de bibliothécaires - dont un avec l'option «musique» - ont été pourvus, deux autres le seront bientôt.

Avec deux commis nommés en janvier, trois employés de bibliothèque recrutés sur concours en février, c'est une augmentation du personnel de 50 % qui a été réalisée en un an à la bibliothèque municipale.

Après les annexes de la bibliothèque municipale de la Paillade, celles de Tastavin-Mas Dreton, de La Guirlande-Gely, de St-Martin se développent.

A l'instar des bibliothèques, le jour même de son ouverture, la discothèque a reçu 129 demandes d'emprunts, le lendemain 221. Plus d'un disque à la minute! Fort heureusement les locaux sont spacieux.

Au sud de Grenoble, Montpellier fait désormais figure d'exception, et si la demande que nous supposons très forte, soutient ce rythme, il nous faudra très vite songer à augmenter substantiellement nos fonds.

La commission culturelle

Conservatoire National de Région de Montpellier (Bilan 1977 - 1982)

Le Conservatoire National de Région de Montpellier compte 34 Professeurs, 15 Adjoints d'Enseignement et 3 Pianistes - Accompagnatrices.

Dès ce début de Février 1982, le Directeur sera aidé d'un Coordinateur Pédagogique recruté sur titres.

La progression du nombre d'enseignants depuis 1976 est de 20 (2 postes non pourvus compris) alors que durant la même époque le nombre d'élèves est passé de 895 à 1573 soit un accroissement de 678 élèves.

Cette progression importante est sans doute due à une cause démographique. Cependant, la promotion de l'Etablissement en **Conservatoire National de Région** a provoqué la venue à Montpellier d'un nombre important d'élèves provenant des établissements d'enseignement musical des villes et départements voisins.

La qualité de l'Enseignement musical en France a progressé depuis environ 10 années. L'engouement pour la musique n'en est pas la seule raison; en effet, le recrutement du personnel enseignant s'effectue sur concours centralisés de haut niveau technique et pédagogique.

Le C.N.R. de Montpellier a parfaitement suivi cette progression et il est fort important de prendre conscience de la nécessité de posséder un enseignement de haute qualité quand on sait que, de plus en plus, les élèves entrent directement dans la carrière musicale à la sortie des Conservatoires Nationaux de Région.

Jadis la carrière professionnelle ne pouvait s'envisager qu'après l'obtention du Prix du Conservatoire de Paris, non accessible à tous.

L'enseignement de haut niveau implique cependant d'excellentes notions de base qu'il est indispensable d'acquérir dès le plus jeune âge.

Dans cet esprit la Municipalité Montpelliéraine a ouvert, dès Septembre 1981, des Annexes du Conservatoire dans les quartiers. Dans un premier temps les Maisons pour tous de La Paillade et de Saint-Martin ont accueilli chacune une vingtaine de jeunes musiciens qui trouvent près de leur domicile la possibilité de recevoir les premières notions de Formation Musicale.

Il faut signaler, d'autre part, la constitution toute récente de l'Association des Concerts du Conservatoire qui permettra aux Professeurs de l'Etablissement de jouer leur rôle d'interprètes sans lequel ils ne pourraient faire évoluer leur pédagogie. Réunis selon leurs affinités les Professeurs, les élèves des Cours Supérieurs et les excellents amateurs locaux pourront produire très prochainement des manifestations musicales en milieu scolaire ou pour le grand public, lesquelles permettront à tous de mesurer la qualité de l'enseignement prodigué au Conservatoire.

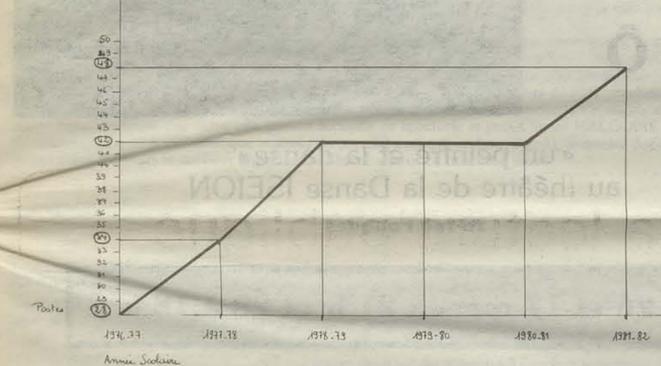
A.LEVY

Délégué aux affaires culturelles (Conservatoire de Musique)

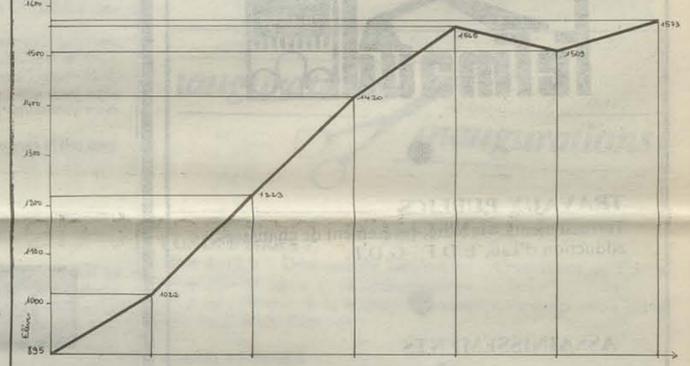
CREATIONS DE POSTES A COMPTER DE MARS 1977

Disciplines	Dates de Nomination	Titulaire	Adjoint d'Enseig.
Solfège	01.10.77		Adj. Enseig.
Solfège	01.10.77		—
Solfège	01.10.77		—
Solfège	01.10.77		—
Piano	01.11.77		—
Piano	01.11.77		—
Piano	01.09.78	Professeur	—
Violoncelle	25.09.78		—
Violon	01.10.78		—
Clarinette	04.10.78		Adj. Enseig.
FLute traversière	04.10.78		—
Solfège	04.10.78		—
Guitare	04.10.78		—
Danse	01.10.79		—
Solfège	16.09.81		—
Chant Choral/Ens.	16.09.81	(non-pourvu)	—
Vocal			—
Accompagnatrice	01.11.81		Adj. Enseig.
Accompagnatrice	01.11.81		—
Musique Chambre	01.11.81	Professeur	—
Analyse/Ecriture	01.02.82	(non pourvu)	—

Créations de postes de 1977 à 1981



Effectif de 1975 à 1981 (Nombre d'élèves)



escassut

VETEMENT HOMMES ET GARÇONNETS
ARTICLES DE SPORT - BONNETERIE
CHEMISERIE - CHAUSSURES - BAGAGES
25, Rue des Etuves-34000 MONTPELLIER
Tél. (67) 66.00.00

CLINIQUE CLEMENTVILLE

Médecine - Chirurgie
Obstétrique - Radiologie
Physiothérapie

25, rue de Clémentville
34000 MONTPELLIER
Tél. : 92.85.54

Jean-Marie DOUMERGUE

Maison fondée en 1900
FRUITS ET PRIMEURS EN GROS
Tél : Marché-Gare 92-29-73 - Domicile : 63-31-02



Entreprise de Maçonnerie
et Rénovation de Monuments
Historiques



Louis NAZON

Avenue de la Pompignane
Villa des Tilleuls n° 774
34000 MONTPELLIER
Tél : 79-60-89
Entrepôt Avenue
Villeneuve d'Angoulême



auto express
dépannage - remorquage
carrosserie - peinture
rue du mas de saint-pierre
montpellier z.I. - tél. 92.80.00



Société Calloni Frères
Bâtiment et Travaux
Publics

Siège social :
30, Plan du Château
d'O Maurin 34970 Lattes
Tél. : (67) 27.85.21 ou 70.07.34



27, Boulevard Joseph-Vernet - BOITE POSTALE 20 - 13267 MARSEILLE CEDEX 2
Tél. : (91) 76.36.60 TELEEX. : 420.212

Intervient dans tous secteurs d'activités :
Bâtiments - Constructions industrielles - Ouvrage d'art - Parcs de stationnement
Aménagements hydrau-électriques - Centrales thermiques et nucléaires
Travaux souterrains - Travaux maritimes et fluviaux

Centres d'information sur l'habitat de l'Hérault
Passage Lonjon
Tél. : 66.09.76 - Montpellier

Ouvert du mardi au vendredi de 9 h 30 à 11 h 30
et de 14 h 30 à 18 h 30
Samedi matin de 9 h 30 à 11 h 30

Vous qui cherchez un logement * en accession * en location

CONSULTEZ-NOUS
* sur vos droits (aide personnalisée au logement) (garantie dans les contrats)
* sur les logements disponibles à MONTPELLIER, BEZIERS et LUNEL

AVANT DE VOUS ENGAGER
Le Centre d'Information sur l'Habitat soutenu par l'Etat
Le Conseil Général de l'Hérault - les villes de Montpellier et Béziers
est à votre service

Ses conseillères vous renseigneront GRATUITEMENT ET OBJECTIVEMENT

ANTENNE DE LUNEL
Tous les jeudis après-midi de 14 h 30 à 17 h 30 - Mairie de Lunel
Bureau n°1 - Tél. : 71.10.50

CENTRE DE BEZIERS
Tous les après-midi du mardi au vendredi - Rue du 4 Septembre
Tél. : 76.90.10

GARE LAITIÈRE marques
CANDIA - CONCORDE - LACTEL
56, rue de l'Industrie
34000 MONTPELLIER
Tél. (67) 92.29.65

Felmaud
TEL: 79.48.97

TRAVAUX PUBLICS
Terrassements, viabilité, revêtement de chaussées,
adduction d'eau, E.D.F., G.D.F.

ASSAINISSEMENTS

**SABLIERS DE GIGNAC
CARRIÈRES DE GARASTRE**
Installation mécanique moderne, chargement
automatique rapide.

TREMIÈS SUR ROUTE

45, ROUTE DE LA POMPIGNANE
B.P. 35 - 34170 CASTELNAU-LE-LEZ

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL
Directeur de la Publication :
Georges Frèche
Promotion : **Mairie de Montpellier**
Tél. (67) 64.34.34
O.F.R.E.S.
118, avenue des Champs-Élysées
Tél. : 225.10.10
Code 42

Pygmalion et La Servante Maîtresse
Opéra du Nord

Orchestre Régional de Montpellier

Au Théâtre Lyrique : «PYGMALION» ET «LA SERVANTE MAÎTRESSE».
Acte-ballet de J.-P. RAMEAU et Opéra-bouffe de PERGOLESE. production
de l'Opéra du Nord. Mise en scène : Jean-Paul LUCET. Orchestre de Mont-
pellier, direction musicale : Jean-Claude MALGOIRE. Avec John ELWES,
Jacques TRIGEAU, Sophie BOULIN, Michèle FRANCESCHI, Lisa LEVY et
Isabelle POULENARD.

A
N
N
A
Ô



« un peintre et la danse »
au théâtre de la Danse ISEION
18 rue Fouques

les 26 et 17 mars à 21 h et 28 à 18 h

une création ISEION

Du 16 mars au 4 avril et du 20 avril au 9 mai

Semaine à 21 h - Dimanche à 18 h - Relâche le lundi

**CREATION DU THEATRE QUOTIDIEN
DE MONTPELLIER**



**LE CHANDELIER
D'ALFRED DE MUSSET**

« L'obscène, ce n'est plus le sexuel,
c'est le sentimental ».

Roland BARTHES

Mise en scène : Michel Touraille - Décor : Marc Deluz -
Costumes : Marie-France Lebreton - Composition musi-
cale et bande son : Jean-Louis Stijar, avec la participation
de Sophie Norton pour le chant - Distribution : Maître
André - Robert Florent - Jacqueline - Marie-Laure Derois -
Clavaroche - Michel Touraille - Fortunio - Eric Doye - Guil-
laume - Jean-Marc Demichel - Landry - Christophe Ratan-
dra - madelon - Mychèle Leca - le jardinier - Jérôme Daix. A
la régie : Isabelle Henriot - Jérôme Daix.

**Quand l'Ensemble Vocal de MONTPELLIER
retourne au théâtre**

L'Ensemble Vocal de MONTPELLIER que dirige Jean GOUZES, donnera le jeudi premier avril, à 21 h, son grand concert annuel dans le cadre du théâtre municipal de MONTPELLIER. Cette soirée sera consacrée à deux auteurs et à deux œuvres. SCHUBERT et la Messe Solennelle, Max REGER et son Requiem. La présente année a été marquée, au niveau du groupe que dirige Jean GOUZES, par l'abandon du vocabulaire universitaire. Il ne s'agit pas cependant d'une véritable rupture avec la tradition de l'Ensemble Vocal. Les étudiants gardent une place de choix au niveau du groupe, cependant, Jean GOUZES et ses amis, ont tenu à manifester ainsi l'ouverture plus large de leur chœur, son aptitude à accueillir sans réserve tous ceux que le chant choral intéresse et passionne.

Le programme du concert du premier avril, illustre d'ailleurs tout à fait cette fidélité à la tradition de l'Ensemble Vocal qui repose entre autre, sur l'ecclésiastique du répertoire, sur la volonté de faire connaître des œuvres parfois mal connues, sur la volonté également de toucher à la fois à la musique classique ou romantique, sans pour cela oublier les compositions de notre siècle.

La Messe Solennelle de SCHUBERT, se situe à la frontière entre le classicisme et le romantisme. Le profane qui découvre cette œuvre, y reconnaîtra à la fois des caractéristiques proches de l'écriture de MOZART, il y percevra aussi l'annonce de la grande tradition romantique allemande. Les diverses parties de cette œuvre offrent un réel contraste les unes par rapport aux autres. SCHUBERT semble avoir parfaitement collé à la véritable signification liturgique des différentes parties de la Messe. De l'imploration du Kyrie, nous passons à la jubilation du Gloria, pour arriver à la solidité grave du Credo. L'éclat du Sanctus contraste avec la paix que révèle l'Agnus Dei qui termine la Messe. L'écriture vocale exige beaucoup des choristes et des solistes. Nous savons l'importance que Jean GOUZES attache au travail vocal et nul doute que la qualité des voix est ici indispensable pour rendre parfaitement cette belle pièce de SCHUBERT.

Le Requiem de Max REGER est une œuvre assez peu connue du public traditionnel des concerts, ce qui n'enlève rien cependant à sa beauté et à son incontestable intérêt. Sauf erreur, cette pièce sera donnée en première audition montpelliéraine.

Il s'agit là d'une œuvre grandiose et dramatique. Elle s'articule autour de vastes plans sonores formés par l'orchestre, les solistes, les chœurs, qui se juxtaposent pratiquement en permanence. Là encore, il est largement fait appel aux ressources vocales les plus étendues.

L'œuvre de Max REGER, qui se situe parfaitement dans la production musicale de notre siècle, en rompt pas pour autant avec la grande tradition de la musique allemande. Par bien des aspects, REGER se révèle être le parfait héritier de Jean-Sébastien BACH voire de Johannes BRAHMS. Ce concert du premier avril, nous permettra d'entendre, outre l'Ensemble Vocal de MONTPELLIER, des solistes et des musiciens de renom. On sait le soin avec lequel Jean GOUZES choisit habituellement son plateau de solistes, tout laisse à penser que le prochain concert ne failira pas à cette bonne tradition. En ce qui concerne la formation orchestrale, nous découvrirons avec intérêt la venue dans notre ville de l'Orchestre de Chambre de GRENOBLE que dirige Stéphane CARDON. Cet ensemble sera la véritable cheville ouvrière de l'orchestre que Jean GOUZES a composé pour la circonstance.

Après avoir travaillé les œuvres de SCHUBERT et REGER qui seront donc produites le premier avril prochain, l'Ensemble Vocal de MONTPELLIER abordera la forme de l'opéra, en travaillant l'Orfeo de CLAUDIO MONTEVERDI. Pour ce nouveau spectacle, Jean GOUZES cèdera la baguette à un chef prestigieux, Jean-Claude MALGOIRE. Ce spectacle, qui sera largement diffusé dans notre région au cours de l'été prochain, verra donc notre Ensemble Vocal collaborer avec la Grande Écurie et la Chambre du Roi, formation musicale de renommée mondiale. Nous espérons que notre ville pourra accueillir ce spectacle et Jean-Claude MALGOIRE. En attendant il reste à souhaiter que la soirée du premier avril soit un franc succès, la qualité des œuvres et des interprètes étant d'ailleurs le meilleur argument publicitaire pour ce concert à venir.

Avec son instrumentation insolite, son foisonnement d'influences, ses traditions extensibles, le TRIO de BARRY ALTSCHUL fait partie des groupes les plus passionnants du moment. Cela commence avec un blues en règle, à la Kid Ory 78 tours, et s'éparille progressivement dans toutes les directions : africaine, afro-américaine, afro-cubaine, sans un instant de répit, RAY ANDERSON transforme un chorus bidonnant à la Dixieland en un jeu « salsa », entreprend l'escalade du « free » le plus pur, suivi du « doumdoum » énorme de MARK HELLAS qui passe du haut du manche à l'archet avec une aisance remarquable. Quant à Barry Altschul, du rôle de leader, il ne laisse transparaître qu'une attention extrême, prospectant toujours plus avant, un domaine sonore à vocation percutante, parfois fort peu orthodoxe... Un voyage au pays des MERVEILLES en perspective !!!

JAZZ ACTION MONTPELLIER
présente

le TRIO Brahma

BARRY ALTSCHUL
Batterie-Percussions
RAY ANDERSON
Trombone-Tuba
MARK HELIAS
Contrebasse-Violoncelle

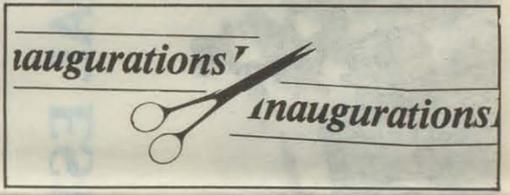
Vendredi 19 mars 20 h 30
Salle Molière

DISCOGRAPHIE :
Somewhere Else (Moers)
For Stu (Soul Note)
Brahma (Sackville)
Ils ont enregistré avec :
A. Braxton, P. Bley, G. Peacock, C. Coréa, J. Hemphill,
D. Holland, S. Rivers, A. Davis, D. Redman.

LOCATIONS : OCTOPUS - THEATRE MUNICIPAL
Prix des places : 30 F à 50 F

SOMMAIRE

- Les décisions du Conseil Municipal p. 2
- 16 associations logées p. 3
- Inaugurations p. 4 à 7
- Scolaire p. 8
- La vie des quartiers p. 9
- Le Budget Primitif 82 p. 10 à 15
- Hôpital Lapeyronie p. 16 et 17
- Tribunes p. 18
- Handicapés - IPS p. 19
- Discothèque p. 20
- Conservatoire p. 21
- Spectacles p. 22 et 23
- Carnaval p. 24



LUNDI 8 MARS :
10 h à 12 h - Domaine de Grammont - Conférence de Presse
«Festivals de danse et de photographie»
14 h 30 : Atrium de la Mairie - Inauguration de l'exposition sur la
mer du Conseil Régional.

JEUDI 11 MARS :
16 h 30 : Inauguration école de Vert Bois.
19 h 00 : Réunion Conservatoire place Sainte Anne avec les habi-
tants du quartier sur les aménagements des Places Sainte Anne et
Petit Scel.

VENREDI 12 MARS :
14 h - Grammont Bâtiment des Espaces Verts, près de la mare
écologique avec les Sces des Jardins.

SAMEDI 13 MARS :
11 h : Inauguration terrain de football de l'Aiguelongue.
16 h : Inauguration vestiaire terrain de football Paul Valéry.
17 h 30 : Inauguration vestiaire terrain de football Cité Gély.

frantel
MONTPELLIER
LE POLYGONE
Restaurant Lou Pairo
Bar le Muid

SEMAINE DE
LA GASTRONOMIE
ALSACIENNE
Du lundi 22
au vendredi 26 mars 1982

Retenez votre table
Parking gratuit

**Des conseils
objectifs
pour des
placements sûrs.**

CAISSE D'ÉPARGNE
POUR CEUX QUI VEULENT COMPTER PLUS

Quartier Boutonnet

Le Comité des fêtes

"LA COLVÉE"
de
BOULONNE

3^e âge RICHTER - DON BOSCO

1917
Quartier Paillade Nord - Les Tritons

Après tant d'efforts, la récompense

Club 3^e âge Léo-Lagrange

PARIS - DAKAR

A.S.C.A.M. Croix d'Argent



Sa majesté du Comité des Fêtes

A.S.B.A.M.



L'Etoile Bleue

CARNAVAL EST DANS LA RUE

Bureau d'Aide Social

Comité des fêtes Croix d'Argent

Accordéon Club



LA GARRIGA



Et le bal des enfants